

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

15 Juin 1897,

Numéro 8.

## BULLETIN

12 Juin 1897.

\* \* Canada.—Le Canada est actuellement en voie de préparer la célébration du Jubilé de la Reine. Déjà un grand nombre de personnages sont partis pour prendre part, à Londres, à ce grand événement. Le premier ministre, M. Laurier, s'est embarqué à New-York, samedi, 5 juin, pour Liverpool; un détachement de troupes canadiennes l'accompagnent. D'après les dernières dépêches, on annonce que M. Laurier doit occuper le premier rang dans le cortège des colonies. Les journaux anglais font ressortir ses titres de Canadien-français et de catholique.

On annonce aussi qu'il sera fait "Sir" à cette occasion. Sir Tupper, qui a été l'objet, ces jours-ci, d'une magnifique démonstration par ses amis politiques, doit également, si le Parlement est prorogé, assister aux fêtes du Jubilé impérial à Londres.

La discussion au sujet du tarif des droits de Douane n'est pas encore terminée, mais elle le sera probablement dans quelques jours.

Mgr Merry del Val est en ce moment au Manitoba. Il ne représentera pas le Souverain Pontife au Jubilé de la Reine.

\*.\*

\* \* EUROPE.—La Grèce et la Turquie.—La situation entre la Grèce et la Turquie n'a pas été sensiblement modifiée depuis notre dernier bulletin. Le gouvernement grec a remis son sort entre les mains des puissances qui, jusqu'ici, ne semblent avoir obtenu autre chose de la Turquie qu'un nouvel armistice sans fixation de durée. Or, il est bien douteux qu'on parvienne aisément à régler définitivement les conditions de la paix, d'autant plus qu'on rencontre déjà un mauvais vouloir évident de la Turquie à accepter les premières bases présentées. La principale difficulté provient de l'idée de conquête qui s'est emparée de l'esprit du Sultan et à laquelle les Grecs consentiront malaisément.

Il s'agit de la Thessalie que les armées turques occupent actuellement et où elles ont des troupes en grand nombre.—C'est déjà une première pierre d'achoppement que la diplomatie devra vaincre. Le Sultan compte sur le temps pour amener une mésintelligence dans le fameux concert européen, mésintelligence qu'il provoquera même par des insinuations perfides. On sait déjà l'effet produit, il y a quelque temps, par la publication de la recu-

velle plus ou moins exacte du traité secret qui, disait-on, liait l'empereur Guillaume en en faisant un protecteur de l'intégrité des États du Sultan. C'était un premier brandon de discorde. Il ne produisit pas grand effet.—Il y en eut un second. On a été fort surpris de voir l'empire turc, dont la situation embarrassée est bien connue, se lancer dans de grosses dépenses pour la guerre. D'où provenaient les fonds? On a indiqué les banquiers allemands. C'est possible : quoiqu'il paraisse vraiment curieux qu'une guerre, entreprise contre le vœu de l'Europe, soit soutenue par les subsides d'une des puissances faisant partie du Concert européen. Ceci a paru étrange.—Mais, encore une fois, l'union a persisté entre elles.

Résistera-t-elle contre toutes nouvelles tentatives d'action isolée de l'une ou de l'autre des nations? On ne saurait l'affirmer, malgré les assurances données par Lord Salisbury, à Londres, et par M. Hanotaux, à la Chambre des députés, à Paris.

Les dépêches arrivées de Grèce signalent une grande excitation contre les auteurs présumés des désastres subis par les troupes grecques.—Les uns accusent l'ancien ministre Delyannis, devenu le bouc émissaire des colères populaires. D'autres font remonter la responsabilité jusqu'au roi et à la famille royale : ce qui semble injuste, car il est impossible de trouver un prince plus dévoué aux intérêts de son pays d'adoption, et une famille plus respectable.—La vérité est que, faute d'argent, rien n'était préparé ; que l'organisation de l'armée s'était faite à la dernière heure, avec une très grande précipitation, et que les éléments d'indiscipline existaient sur une large échelle.

Le roi ne s'est pas rendu un compte exact de cette situation. Il a cru, aussi, à une action plus énergique des puissances.

Les premiers succès, dans l'île de Crète, ont grisé les Grecs à l'imagination ardente, et, quand l'heure des désastres est arrivée, cet enthousiasme, un peu surfait, est tombé à plat : il ne s'est pas relevé.

Espérons que les conditions de la paix ne seront pas trop dures pour les pauvres Grecs, qui combattaient en faveur d'idées de tolérance et civilisatrices, ce dont il faut leur tenir compte.

\*.\*

\*.\* Espagne.—Le pays traverse, en ce moment, une crise des plus graves.

On se rappelle qu'une sorte de convention est intervenue, entre les partis politiques, pour suspendre, pendant la guerre de Cuba, toute tentative de division à l'intérieur. Mais, la situation se prolongeant par la suite de la résistance de Cuba, s'aggravant même à raisons des troubles des Philippines, l'effervescence des partis surtout des Carlistes, a rompu la trêve. La reine régente a été mise en demeure de choisir entre Sagusta, le chef des républicains, et le ministre conservateur, Canovas del Castillo. Elle a hésité quelque temps, et s'est prononcée pour Canovas. Mais, que feront les Cortès. Un incident malheureux, dû à la violence du duc de

Tetuan, ministre des affaires étrangères, qui n'a pu avoir assez d'empire sur lui et a frappé violemment un député de l'opposition, a mis le feu aux poudres. Une partie des membres des *Cortès* ont refusé de prendre part aux réunions de la Chambre, ce qui rendait tout gouvernement à peu près impossible. Les dernières nouvelles semblent indiquer une certaine détente, mais il ne faut pas oublier qu'en Espagne on est sur la terre des *pronunciamentos*, et qu'il y a longtemps déjà qu'on a eu sa petite révolution.

On affirme que le général Weyler va être rappelé de Cuba, et qu'on va tenter l'application d'une politique moins rigoureuse. Un long temps sera nécessaire pour remettre l'ordre et faire reflourir la prospérité dans l'île de Cuba. D'un autre côté, les dépenses de la guerre ont été telles que, si une nouvelle insurrection éclatait, l'Espagne serait dans l'impossibilité de l'étouffer.

De plus, les Etats-Unis ne sont pas sans convoiter cette perle des Antilles, et il n'est pas douteux que, si la résistance des Cubains a tant duré, l'or et les bank-notes américains n'y sont point étrangers.

A cet égard, la conviction est faite pour tous les esprits sérieux et les gens bien informés.

Donc, c'est une crise très grave pour l'Espagne, et on ne peut rien prévoir malgré la courageuse conduite de la jeune reine, qui mérite toutes les sympathies.

\* \*\*

\* \* Angleterre.—C'est avec une joie sans mélange que ce pays se prépare à faire à la Reine, qui a régné plus longtemps qu'aucun Souverain anglais, une démonstration sympathique, ayant un rare caractère de grandeur. En cette occasion solennelle, on peut constater la puissance maritime, commerciale de cette contrée, l'immense empire colonial de la Grande-Bretagne, qui se développe de plus en plus dans les cinq parties du monde, l'Inde, en Asie, les possessions africaines, l'Australie, en Océanie, et enfin, le Canada, dans les Amériques. Rome n'a jamais connu un domaine d'une semblable étendue, ni une organisation coloniale aussi habile et aussi féconde.

Certes, il y a des points noirs à l'horizon, et ces points menacent de former un nuage assez étendu. Mais, en ce moment, tout est à la joie et à la satisfaction. Le loyalisme canadien partage le contentement général et se montre respectueux pour le gouvernement qui le régit.

\* \*\*

\* \* France.—Il est beaucoup question, en France, d'un voyage du Président de la République en Russie. Ce voyage aurait lieu au mois de juillet ou d'août. Les novellistes annoncent que la Russie profiterait de cette circonstance pour terminer le fameux traité d'alliance défensive, arrêté, depuis près de 7 ans, entre les deux pays, et qui a causé tant d'émotion à la diplomatie. Il est à souhaiter, dans l'intérêt de la paix générale, que cette influence

pacificatrice sorte des limbes, parce que l'accord de la France et de la Russie ne peuvent produire que d'excellents résultats. Ce n'est pas au moment où les Allemands augmentent leur marine et leur armée de terre qu'on peut parler du désarmement général, tant désiré par les contribuables ; mais, si jamais cette politique vient à prévaloir, ses deux plus ardents champions seront, assurément, la Russie et la France. L'Angleterre n'hésitera pas à faire entendre une note semblable, parce qu'elle voit tout le mal que peut causer une guerre à son commerce.

—En France, après les événements si douloureux que l'on sait, on a repris le courant des occupations ordinaires, et l'on se met avec ardeur aux travaux de l'Exposition universelle, qui sera, sans contraste, une attraction puissante pour les visiteurs du monde entier, surtout pour ceux de ce côté de l'Atlantique, et aussi pour les hommes d'Etat du nouvel empire d'Extrême-Orient, que le Japon est en voie de fonder.

VERAX.

---



---

## NOUVEAUTÉS

### JEUNESSE ET VIE CHRÉTIENNE

Par le R. P. J. M. LAMBERT

1 vol. in-12..... \$0.50

---

### LES ÉVANGILES DU DIMANCHE

ET DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE

Au point de vue historique et archéologique

Par M. l'abbé G. MARTIN

1 fort vol. in-12, orné de 92 gravures..... \$1.00

---

### RÉPONSE A UN MEMOIRE

INTITULÉ :

OBSERVATIONS A PROPOS DU P. LE JEUNE ET DE M. DE QUEYLUS

Par M. l'abbé GOSSELIN, docteur ès-lettres.

Par le R. P. de ROCHEMONTEIX, S. J.

Brochure in-8, 10 cts : franco..... \$0.11

# NOTES D'UN CATECHISTE<sup>(1)</sup>

## CHAPITRE TREIZIÈME

### DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL

Ce chapitre sert de préface à tous les sacrements : il renferme des notions très importantes sur la nature, le nombre, les effets généraux des sacrements ; notions qui jettent un grand jour sur les leçons suivantes et en facilitent beaucoup l'intelligence.

Avis  
au  
Catechiste

Considérez un moment les grâces innombrables dont le Baptême, la Confirmation, la Pénitence, l'Eucharistie, l'Ordre ont été pour vous les sources.—Sachant les apprécier, vous en parlerez plus dignement.

*Bien chers enfants,*

L'Eglise étant la société de tous ceux qui professent la foi de Jésus-Christ et participent aux *mêmes sacrements*, il importe beaucoup de connaître à fond la belle doctrine des sacrements, qui sont, avec *la prière*, les moyens d'obtenir et de conserver la grâce.

Avis  
aux  
enfants

Nous allons donc parler des sacrements et de la prière, dans les chapitres suivants (ch. XIII-XXIX.)

#### 150. Q.—Qu'est-ce qu'un Sacrement ?

**Un Sacrement...** Ce mot signifie *chose sacrée*, sainte. Sacrement

Ce mot a souvent aussi le sens d'une chose *mystérieuse*, *cachée* comme sous une enveloppe extérieure ; c'est pourquoi les Pères ont employé assez indistinctement les mots de *mystère*, de *sacrement*, de *signe sacré*, de *signe mystique*.

est un *signe*... “ *Un signe* est ce qui, outre la chose qu'il représente aux sens, en fait connaître une autre.”<sup>1°</sup>  
S. Augustin. Signo

On distingue le *signe naturel* et le *signe de convention*. Le premier représente la chose elle-même, indépendamment de la volonté des hommes ; ainsi la fumée est le *signe naturel* du feu. Le second est déterminé par les hommes ; ainsi le laurier est le *signe* de la victoire.

**sensible**, c.-à-d. pouvant tomber sous l'un de *nos sens*. Sensible

Ces signes, de nature à être perçus par l'un des cinq sens, sont des choses que nous pouvons *voir*, *toucher*, *sentir*, *goûter*, ou bien des paroles que nous pouvons *entendre*.

(1) Archevêché de Montréal, 19 janvier 1897  
Permis d'imprimer les “NOTES D'UN CATECHISTE.”  
F. BOURGEOULT. V. C.

- Matière et forme** Le signe sensible peut donc se composer d'un *double* élément : une matière ou une action *sensible*, et des paroles également *sensibles* qui déterminent l'usage particulier que l'on fait de cette matière. Ce double élément du signe sensible constitue ce qu'on appelle *la matière et la forme* de chaque Sacrement : dans le Baptême par exemple, *l'eau* est la matière, et les paroles *Je te baptise...* sont la forme nécessaire.
- 2<sup>o</sup> Institution divine** **institué par Jésus-Christ...** Ces mots désignent *l'auteur* de tous les Sacrements, Jésus-Christ ; c'est de foi.
- “ Si donc quelqu'un dit que les sacrements de la nouvelle Loi n'ont pas été *tous* institués par N.-S. Jésus-Christ, qu'il soit anathème.”
- Jésus-Christ lui-même a déterminé la matière et la forme de chacun des sacrements ; il a laissé à l'Eglise le pouvoir de statuer et de changer ce qu'elle jugeait plus utile dans l'administration des sacrements, *en sauvegardant la substance*. Conc. Trid.—L'Eglise ne peut donc changer la substance.
- Cérémonies** *Les cérémonies*, qui précèdent, accompagnent ou suivent l'administration des sacrements, ont été instituées les unes par Jésus-Christ lui-même, plusieurs par les Apôtres, quelques-unes par l'Eglise.
- . Ce sont des prières et actions symboliques, destinées à instruire les fidèles sur les *dispositions* nécessaires pour bien recevoir ces sacrements, sur les *effets* produits dans l'âme et sur les *obligations* qu'ils imposent.
- 3<sup>o</sup> Production de la grâce** **pour nous donner la grâce** : c'est-à-dire la *grâce sanctifiante* et une autre grâce appelée *sacramentelle*.
- Les signes sensibles des sacrements ne *signifient* pas seulement que la grâce est donnée par Dieu ; ils renferment de plus en eux-mêmes la vertu *d'opérer* la grâce qu'ils représentent.
- Les protestants prétendent que les sacrements ne sont que les signes extérieurs de la justice acquise par la foi, ou le moyen d'exciter la foi qui justifie. C'est contre eux que le concile de Trente a défini “ que les sacrements *produisent toujours* la grâce *par leur propre vertu* dans tous ceux qui n'y mettent point obstacle.”
- Questions** **A.....** Sacrement ? Signe ? Sensible ? Matière et forme ?  
**B.....** Auteur des sacrements ? Production de la grâce ?
- Réflexion** En résumé, chers enfants, *trois conditions* sont nécessaires pour constituer un sacrement : un signe sensible, l'institution de Jésus-Christ, la production de la grâce.
- Nous verrons dans la suite que chacun des sacrements de l'Eglise catholique réunit ces trois conditions.

## 151. Q.—Combien y a-t-il de sacrements ?

Il y a sept sacrements ; *Sept*, ni plus ni moins.

C'est de *foi* contre les protestants, qui rejettent presque tous les sacrements, excepté le Baptême et l'Eucharistie, dont ils dénaturent encore l'essence.

Nombre  
des  
Sacrements

‘ Si quelqu'un dit que les sacrements de la Loi nouvelle sont plus ou moins nombreux que *sept*, ou que l'un de ces sept n'est pas vraiment un sacrement, qu'il soit anathème. ’ Conc. Trid.

Notre-Seigneur a institué *sept sacrements*, pour se conformer, par une providence admirable, aux diverses phases et aux divers besoins de notre existence, et mettre en parfaite harmonie la vie de *la nature* et la vie de *la grâce*.

le Baptême fait *naître* à la vie surnaturelle.

la Confirmation fait *croître*, *fortifie* cette vie.

l'Eucharistie lui donne *l'aliment* le meilleur.

la Pénitence la *rétablit*, si elle vient à périr.

l'Extrême-Onction la *répare* dans ses infirmités.

l'Ordre en assure *l'administration*.

le Mariage en garantit *la perpétuité*.

Enumération

“ Ces sacrements sont tous nécessaires au salut et non *superflus*, bien que tous ne soient pas nécessaires à chacun des fidèles. ”  
Conc. Trid.

A..... Le nombre sept ? Hé.ésie ? Énumération des sacrements ? Question

Les sacrements, chers enfants, sont comme *les canaux* de l'eau divine de la grâce, arrosant et fécondant le jardin de l'Eglise catholique ; nulle part ailleurs on ne voit les fleurs de toutes les vertus chrétiennes s'épanouir aussi nombreuses, aussi pures, aussi ravissantes.

Réflexion

Admirer la sagesse de N.-S. dans l'institution des sacrements.

Pratique

## 152. Q.—D'où vient aux sacrements la vertu de donner la grâce ?

La vertu qu'ont les sacrements... Le mot *vertu* a ici le sens de *puissance*, de propriété particulière.

Causalité  
des  
Sacrements

Les sacrements sont à la fois *signes* et *causes* de la grâce, c'est-à-dire qu'ils produisent ce qu'ils figurent, comme un *instrument* entre les mains d'un ouvrier a la vertu de produire tel effet : un couteau a la vertu de couper, l'eau a celle de laver, etc. Les sacrements sont donc appelés causes *instrumentales* de la grâce.

de donner la grâce, c'est-à-dire de sanctifier l'âme.

Cause  
de  
la grâce

Néanmoins, les sacrements ne produisent pas la grâce par eux-mêmes : Dieu seul est la *cause première* de toute grâce ; l'humana-

nité de Notre-Seigneur, unie à la divinité, en est comme la source unique et la cause instrumentale principale ; les sacrements sont la cause instrumentale secondaire. "Notre-Seigneur, dit Bède, a conféré à l'eau une vertu régénératrice."

Mérites de Jésus-Christ leur vient des mérites de Jésus-Christ, c'est-à-dire de sa Passion, dont ils nous font l'application.

"Ce fut dit saint Thomas, en signe de cette vérité que, du côté ouvert de Jésus-Christ attaché à la croix, il coula du sang et de l'eau ; car l'eau sert dans le Baptême, et le sang appartient à l'Eucharistie ; ce sont là les deux sacrements principaux."

Question A..... Vertu ? Mode de production ? Source de la grâce ?

Réflexion Remarquons donc, chers enfants, que chaque sacrement renferme une triple signification : l'une d'une chose passée qu'il rappelle à la mémoire, la Passion du Sauveur ; l'autre d'une chose présente qu'il indique, notre sanctification ; la troisième d'une chose future qu'il nous promet, notre glorification éternelle.

Pratique Ayons le plus grand respect pour les sacrements.

### 153. Q.—Quelle grâce les sacrements donnent-ils ?

Pécheur Certains sacrements donnent aux pécheurs... *Pécheur* désigne un homme qui est dans l'état de péché.

Les sacrements, nous faisant l'application des mérites de Jésus-Christ, ont une double fin : remédier aux maux du péché et perfectionner l'homme dans le service de Dieu.

"Par eux, toute vraie justice commence, ou grandit si elle a commencé, ou est réparée si elle est perdue." Conc. Trid.

la grâce sanctifiante qui les justifie... *Justifier* signifie rendre juste ou saint.

Justification "La justification n'est pas seulement la rémission des péchés, c'est encore la sanctification et la rénovation intérieure de l'homme, de telle sorte que l'homme, d'injuste qu'il était, devient juste." Conc. Trid.—La justification se distingue de la grâce comme l'effet de sa cause, bien qu'elles existent toutes deux en même temps : c'est ainsi qu'on distingue le soleil de la lumière, bien que le soleil ne soit jamais sans lumière.

Grâce première et les fait passer de la mort du péché à la vie de la grâce... Le péché nous sépare de Dieu, la grâce nous unit à lui.

L'âme privée de la grâce est comme un arbre sans sève ; l'arbre devenu sec est incapable de produire des feuilles ou des fruits.

Il en est de même, au point de vue surnaturel, de l'âme privée de la sève divine de la grâce.

Il y a donc certains sacrements qui donnent aux pécheurs

grâce sanctifiante appelée *grâce première*, pour la distinguer de celle qu'on appelle *grâce seconde*, laquelle est une augmentation de la grâce sanctifiante dans les justes qui possèdent déjà la vie surnaturelle.

et d'autres augmentent la grâce sanctifiante... *L'augmentation* de la grâce *resserre l'union* qui existe entre Dieu et l'âme. Grâce  
seconde

L'âme devient ainsi de plus en plus belle, et Dieu lui communique des grâces et des dons d'autant plus magnifiques que l'amitié est plus étroite.

dans les âmes qui possèdent déjà la vie surnaturelle. Vie  
surnaturelle  
*La vie surnaturelle désigne l'état de grâce.*

La grâce est comme une *greffe divine* qui, sans détruire la nature humaine, lui surajoute une vie surnaturelle : tel sauvageon, olivier, aubépine, vigne, etc., qui naturellement ne produira que des fruits misérables, trouve dans le principe qui lui est communiqué par la greffe la propriété de produire des fruits de la nature de l'arbre d'où le jeune scion a été tiré.

Saint Paul dit que nous sommes comme entés et greffés en Jésus-Christ, et que grâce à cette union avec Lui la nature humaine reçoit un principe de vie divine, qui lui fait produire des fruits d'un ordre supérieur.

▲..... Pécheur ? Justification ? Grâce première et seconde ? Greffe ? Question

*Comment se fait-il, chers enfants, que la greffe puisse ainsi communiquer à l'arbuste sauvage des propriétés nouvelles ? C'est un mystère d'ordre naturel, dont on connaît les effets mais non la nature.* Effets  
de la greffe

Bien plus mystérieuse encore est la nature de la grâce, produisant ses effets dans les âmes qui vivent déjà de la vie surnaturelle, et même dans celles qui sont mortes par le péché, en leur donnant la grâce de la justification. —o—

154. Q.—Quels sont les sacrements qui donnent aux pécheurs la grâce de la justification ?

Les sacrements, qui donnent aux pécheurs la grâce de la justification, c'est-à-dire la *grâce première*. Effet  
direct

Quoique tous les sacrements aient une *fin commune*, qui est de concourir à la sanctification de l'homme, chacun des sacrements a aussi une *fin particulière* ; or, il y en a deux qui ont été institués *directement* pour conférer aux pécheurs la grâce première de la justification.

sont le *Baptême* et la *Pénitence* : le *Baptême* remédie au péché originel, la *Pénitence* au péché actuel.

Nous l'expliquerons plus tard en détail.

- Effet  
accidentel Mais peut-il arriver que ces deux sacrements produisent quelquefois et comme par accident *la grâce seconde* ?  
Assurément : car, si un adulte, déjà justifié par la contrition parfaite, reçoit le Baptême ou la Pénitence ; ou s'il reçoit la Pénitence sans avoir perdu l'état de justice, il recevra alors une augmentation de grâce sanctifiante, puisqu'il possède déjà la grâce première.
- Question A..... Fin commune à tous les sacrements ? Baptême et Pénitence ?
- Réflexion Le Baptême et la Pénitence, chers enfants, sont comme deux chaloupes de sauvetage : le premier sacrement sauve les naufragés du péché originel et les introduit dans le vaisseau de l'Eglise ; le second est destiné à secourir ceux qui, après avoir été arrachés à la mort, retombent par leur propre faute dans la mer du péché.
- Pratique Louons la grande miséricorde de Dieu pour nous.



### 155. Q.—Pourquoi le Baptême et la Pénitence sont-ils appelés sacrements des morts ?

Sacrements  
des  
morts Le Baptême et la Pénitence sont appelés sacrements des morts, pour *deux raisons* indiquées par le Catéchisme :

1°  
Mort  
du péché parce qu'ils effacent le péché qui est la mort de l'âme...  
Comme nous l'expliquerons plus tard en détail, le Baptême est directement institué pour *effacer la tache* du péché originel ; et de plus, quand il est reçu par un adulte, il efface tous les péchés actuels et lui remet toutes les peines qu'il a pu encourir.

La Pénitence ne peut effacer le péché originel, mais il est directement institué pour les péchés actuels, dont il efface la tache, mais dont il ne remet pas d'ordinaire complètement la peine.—La Pénitence est quelquefois appelée un *baptême laborieux* : un *baptême*, parce qu'elle rend la grâce baptismale à ceux qui l'ont perdue ; *laborieux*, parce qu'elle exige du pénitent qui a abusé personnellement de sa liberté certaines réparations coûteuses, comme l'aveu des fautes, et une pénitence plus ou moins rigoureuse.

2°  
Vie  
de la grâce et donnent la grâce qui en est la vie. La grâce est comme la lumière de l'âme ; le péché est comparé aux ténèbres.

De même que les ténèbres ne sont qu'une absence de lumière et qu'elles s'évanouissent à la présence de la lumière, ainsi le péché, qui est une privation de la grâce sanctifiante, disparaît dans l'âme du baptisé et du pénitent par la présence et l'action vivifiante de la grâce.

- Question A..... Sacrements des morts ? Effets de ces deux sacrements ?
- Résolution Notre-Seigneur, chers enfants, n'est pas comme les médecins de la terre : ceux-ci ne rendent que la santé *corporelle*, ils ne peuvent

guérir de certaines maladies et ne sont jamais capables d'empêcher de mourir ; à plus forte raison ne peuvent-ils ressusciter un mort.

Notre-Seigneur a, dans sa puissance et sa bonté, des remèdes divins pour les âmes : les nombreux malades qu'il a guéris durant sa vie, et les résurrections qu'il a opérées étaient des figures des guérisons et des résurrections spirituelles qu'il devait plus tard opérer par ses sacrements.

Louons et aimons ce charitable Médecin.

Pratique

156. Q.—Quels sont les sacrements qui augmentent la grâce sanctifiante dans nos âmes ?

Les sacrements qui augmentent la grâce sanctifiante, c.-à-d. qui sont institués directement, non pour effacer le péché, mais pour sanctifier l'âme davantage.

Effet direct

Pour être reçus dignement et avec fruit, ces sacrements présupposent l'état de grâce ; toutefois, d'après l'*opinion* la plus commune, ces sacrements peuvent quelquefois et comme par accident produire la grâce *première* ; par exemple, dans celui qui, étant coupable de quelque péché mortel sans le savoir et sans y porter affection, s'approche de quelqu'un de ces sacrements avec l'attrition.

Effet accidentel

sont au nombre de cinq : "Tous sont *nécessaires* au salut," dit le concile de Trente, q. 151.

Énumération

la Confirmation fortifie la vie spirituelle de l'âme.

l'Eucharistie l'entretient admirablement.

l'Extrême-Onction purifie l'âme pleinement

l'Ordre établit les dispensateurs de la grâce.

et le Mariage sanctifie les époux chrétiens.

ils sont appelés sacrements des vivants.

Dans la question suivante, nous allons dire *pourquoi*.

157. Q.—Pourquoi ces cinq sacrements sont ils appelés sacrements des vivants ?

Sacrements des vivants

Ces cinq sacrements sont appelés sacrements des vivants, c'est-à-dire de ceux qui ont la *vie véritable*, ou la vie de la grâce sanctifiante.

parce que pour les recevoir dignement... *Dignement* signifie d'une *manière digne*, ou qui convient à la *dignité* de ces sacrements.

Digne réception

Tous les sacrements n'ont pas la même *dignité* ou excellence : l'Eucharistie par exemple, contenant Jésus-Christ réellement présent, est le plus excellent des sacrements.

Néanmoins, tous les sacrements, étant des choses éminemment

saintes, méritent d'être traités avec le plus grand respect et d'être reçus aussi dignement que possible.

Nous expliquerons plus tard en détail la préparation particulière qu'exige chaque sacrement ; pour le moment, qu'il suffise de signaler la disposition essentielle, nécessaire pour recevoir dignement les sacrements des vivants, *l'état de grâce*.

Etat  
de grâce

il faut être en état de grâce. *En état de grâce* désigne le sort d'une âme sans *péché mortel* et dotée des vertus surnaturelles de la *grâce sanctifiante*.

Les sacrements des vivants, par la volonté positive de Dieu, ont pour but d'accroître ces vertus, d'entretenir et de développer la vie divine en nous.

Mais si cette vie ne préexiste pas, on ne peut recevoir ces sacrements *contrairement* à la fin pour laquelle Dieu les a établis.

L'état de grâce suppose l'absence de tout péché mortel, mais non de tout *péché véniel* ; l'Esprit-Saint est contristé, *mais non banni*, par les fautes vénielles.

Question A..... Sacrements des Vivants ? Digne réception ? Etat de grâce ?

Beauté de l'âme Sainte Catherine de Sienne eut un jour le bonheur de voir dans tout son éclat la beauté d'une âme en état de grâce. " Cette beauté est si ravissante, dit-elle, qu'on donnerait volontiers sa vie pour conserver cet ineffable trésor à l'âme qui le possède ! "

Résolution Veiller avec soin à ne jamais perdre l'état de grâce.

(A suivre)

---



---

## LES SAINTS

---

# SAINT AUGUSTIN

Par AD. HATZFELD

1 vol. in-12..... \$0.50

On trouvera dans la vie de saint Augustin le modèle de la sainteté chrétienne, lentement et laborieusement formé dans une âme longtemps obscurcie par l'erreur et égarée par les passions. Il n'en est aucune, en effet, à qui s'applique mieux le texte choisi par Bossuet, pour l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague : "*Apprehendi te ab extremis terrarum, et a longinquis vocavi te ; elegi te et non abjeci te ; ne timeas quia ego tecum sum.* Je t'ai pris par la main pour te ramener des extrémités de la terre, je t'ai appelé des lieux les plus éloignés ; je t'ai choisi et je ne t'ai pas rejeté ; ne crains point parce que je suis avec toi."

Nous n'assistons pas sans émotion à ces combats intérieurs, à

ces alternatives de défaites et de victoires d'un cœur à la fois esclave du monde et avide de Dieu, et nous en retirons pour nos misères morales une espérance consolante. Assurément il n'est pas de saint dont l'histoire n'offre aux chrétiens un vif intérêt et un précieux enseignement ; il semble toutefois que la vie de ceux qui ont été de grands pécheurs, avant d'être de grands saints, nous touchent plus directement ; que nous nous sentions plus rapprochés de celui qui a connu et subi les faiblesses humaines. L'exemple de ces éclatantes conversions nous apporte un puissant encouragement dans nos défaillances, et nous invite à ne jamais désespérer de nous-mêmes, en nous montrant que les plus grandes fautes ne peuvent lasser la miséricorde divine.

“ Que ceux-là, dit Bossuet, craignent de découvrir les défauts des âmes saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu pour faire servir ces défauts, non seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous, nous savons à quoi ont servi à saint Pierre ses renoncements, à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Eglise, à saint Augustin ses erreurs.”

Cette histoire offre encore un intérêt et un encouragement particulier aux mères chrétiennes, car elles y voient que les larmes, que les prières de la mère d'Augustin, sainte Monique, ont été l'instrument dont Dieu s'est servi pour le ramener de si loin ; il a voulu que la sainteté du fils fût l'œuvre de la piété maternelle et la récompense de sa foi.

Mais saint Augustin n'a pas été seulement un saint prêtre, un apôtre infatigable, un pasteur courageux toujours prêt à donner sa vie pour son troupeau ; il a été, pour ainsi dire, le créateur de la théologie chrétienne, ayant abordé, discuté, résolu les questions les plus difficiles avec une science et une sûreté d'esprit admirables, uniquement puisées dans la lecture et la méditation des livres saints.

D'autres ont éclairci tel ou tel point de la doctrine, lui seul les a tous éclairés d'une égale lumière. “ C'est un fait qu'on ne peut nier, dit Bossuet, que saint Athanase, par exemple, qui ne le cède en rien à aucun des Pères en génie et en profondeur et qui est, pour ainsi parler, l'original de l'Eglise dans les disputes contre Arius, ne s'étend guère au delà de cette matière. Il en est à peu près de même des autres Pères, dont la théologie paraît renfermée dans les matières que l'occasion et les besoins de l'Eglise leur ont présentées. Dieu a permis que saint Augustin ait eu à combattre toutes sortes d'hérésies.

Le Manichéisme lui a donné occasion de traiter à fond de la nature divine, de la création, de la Providence, du néant dont toutes choses ont été tirées, et du libre arbitre de l'homme où il a fallu chercher la cause du mal ; enfin de l'autorité et de la parfaite conformité des deux Testaments.

Le Donatisme lui a fait traiter expressément et à fond de l'efficacité des sacrements et de l'autorité de l'Eglise.

Ayant eu à combattre les Ariens en Afrique, il a laissé cette

importante matière mieux appuyée et plus éclairée qu'elle n'était auparavant. Il a parlé de l'Incarnation du Fils de Dieu avec autant d'exactitude et de profondeur qu'on a fait depuis à Ephèse, ou plutôt il a prévenu les décisions de ce concile...

La secte pélagienne a donné lieu à ce docte Père de soutenir le fondement de l'humilité chrétienne, et, en expliquant à fond l'esprit de la Nouvelle Alliance, de développer par ce moyen les principes de la morale chrétienne. En sorte que, tous les dogmes tant spéculatifs que pratiques de religion ayant été si profondément expliqués par saint Augustin, on peut dire qu'il est le seul des Anciens que la Providence a déterminé, par l'occasion des disputes qui se sont offertes de son temps, à nous donner tout un corps de théologie, qui devait être le fruit de sa lecture profonde et continuelle des livres sacrés." (Bossuet, *Défense de la Tradition et des Saints Pères*, IV, xvi.)

Et ce théologien, auquel une voix si autorisée rend un tel témoignage, est en même temps un grand philosophe, auquel tous les historiens de la philosophie donnent une place dans leur ouvrage, parmi les métaphysiciens qui ont éclairé la pensée humaine.

"Pour les principes de la pure philosophie, dit La Bruyère, pour leur application et leur développement, pour la justesse des conclusions, pour la dignité du discours, pour la beauté de la morale et des sentiments, il n'y a rien que l'on puisse comparer à saint Augustin que Platon et Cicéron." (La Bruyère, *Des Esprits forts*.)

Fénelon va plus loin : "Je croirais saint Augustin, bien plus que Descartes, sur les matières de pure philosophie ; car, outre qu'il a beaucoup mieux su les concilier avec la religion, on trouve d'ailleurs dans ce Père un bien plus grand effort de génie sur toutes les vérités de métaphysique, quoiqu'il ne les ait jamais touchées que par occasion et sans ordre.

"Si un homme éclairé rassemblait dans les livres de saint Augustin toutes les vérités sublimes que ce Père y a répandues comme par hasard, cet extrait, fait avec choix, serait très supérieur aux *Méditations* de Descartes, quoique ces méditations soient le plus grand effort de l'esprit de ce philosophe." (Fen., *Lett. sur la Religion*, IV, xvi.)

Sans vouloir comparer ces deux grands esprits, il est certain que saint Augustin mérite le nom de philosophe. Non seulement il veut, avec l'Eglise catholique, que la raison soit le support de la foi, mais il donne à la raison tout ce qui peut lui être attribué sans préjudice pour la foi ; ou plutôt, comme le fera plus tard saint Thomas d'Aquin, il cherche à établir entre la raison et la foi une alliance féconde. En même temps qu'il enseigne les vérités révélées, il établit sur des preuves rationnelles toutes les vérités auxquelles la raison humaine peut atteindre par ses propres forces ; il les introduit dans l'exposition des dogmes chrétiens, pour les rendre plus accessibles ; et bien qu'il n'ait pas composé, comme saint Thomas, un corps de doctrine philosophique régulièrement

ordonné, on peut dire qu'il n'est pas de question relative à l'âme humaine, au monde et à Dieu, sur laquelle il n'ait jeté, en passant, des vues aussi profondes qu'originales.

Nous est-il permis d'ajouter que, bien que les saints ne soient d'aucun pays, et que l'Eglise tout entière les revendique pour ses enfants, sans distinction d'origine, Augustin, évêque d'Hippone, semble appartenir à la France, puisqu'Hippone était autrefois dans cette partie de l'Afrique, qui est aujourd'hui devenue française; puisque la ville de Bône a été bâtie sur les ruines d'Hippone, et que, sur une colline voisine, un monument a été élevé à la mémoire de saint Augustin par les évêques français.

Saint Augustin avait été enseveli à Hippone dans la crypte de la basilique de la Paix. Lorsque les Vandales détruisirent la cité qu'avait illustrée son apostolat, sa tombe fut menacée par les Barbares Ariens. L'île de Sardaigne, voisine de l'Afrique, offrait un refuge à ceux qui s'exilaient pour échapper à la fureur des ennemis de la foi. Saint Fulgence et plusieurs évêques d'Afrique y cherchèrent un asile et emportèrent avec eux les restes de saint Augustin. La ville de Cagliari reçut ce dépôt sacré, qui, placé dans la basilique de Saint-Saturnin, y fut l'objet de la vénération des fidèles. Mais, lorsque les Sarrasins devinrent maîtres de la Sardaigne, le pieux Luitprand, roi des Lombards, craignant que les ossements du saint ne fussent profanés par les infidèles, les leur acheta à prix d'or, et les fit déposer solennellement à Pavie, dans le souterrain de la basilique de Saint-Pierre. Enfin lorsque l'Eglise catholique eut repris possession de la terre d'Afrique sous le drapeau de la France, l'évêque d'Alger et d'Hippone, Mgr Dupuech obtint du chapitre de Pavie une partie des reliques de saint Augustin, qui furent transportées, au milieu d'un concours immense de prélats et de pèlerins, dans la nouvelle Hippone, française et chrétienne, aux lieux mêmes où la foule se pressait jadis pour écouter sa parole, et où tout est encore plein de son souvenir.

En résumant, dans ce livre, les principaux traits de son histoire et de sa doctrine, nous avons essayé de le faire revivre, tel que ses contemporains l'ont connu, aimé et vénéré.

# INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFECTIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSOIRS.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés,

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

## UN SANCTUAIRE CANADIEN OU MANUEL DU PÈLERIN

In-12, prix 15 cts, franco ..... 16 cts.

Nous présentons aujourd'hui au public intelligent et religieux un livre petit en apparence, mais dont le sujet noble et divin par lui-même a été traité d'une manière charmante, digne et réussie. Ce n'est pas une tâche facile de rédiger un manuel pour le pèlerin, où sa foi et sa piété puissent trouver un aliment solide et durable. Il fallait trouver un homme doué de qualités précieuses pour faire cette œuvre. Le digne curé du Cap de la Madeleine, M. l'abbé Duguay, n'hésita pas à s'adresser à M. T. E. Panneton pour l'accomplir. C'est qu'il connaissait le talent de son vénéré confrère et son complet dévouement à la cause de Notre-Dame du Cap.

Le Père Frédéric, religieux franciscain dont le nom figure à côté de toutes les dévotions, usa aussi de toute son influence pour décider l'ancien curé de St-Grégoire à s'assujettir à ce travail sérieux au sein de sa retraite de St-Janvier, en dépit de l'état délabré de sa santé. Tous deux ont eu à se féliciter de leur choix, et leur empressement à accueillir et à propager le charmant manuel prouve qu'ils ont été les premiers à en apprécier les beautés.

Le Canada, dans les vues de la miséricorde divine, a eu, dès son berceau, ses lieux chéris et vénérés de pèlerinage. Ste-Anne de Beauré vient en première ligne. Quant à Notre-Dame du Cap, la dévotion du Saint-Rosaire y fut canoniquement érigée à la prière de Messire Paul Vachon, premier curé de la paroisse, par un diplôme du général dominicain Antoine Cloche, daté du 11 mai 1694, et approuvé par Mgr de Saint-Valier, le 6 octobre 1697. (Manuel, page 7)

Depuis ce temps, le bon vieux sanctuaire du Cap a été le rendez-vous de foules considérables de pèlerins, où des faveurs précieuses ont été obtenues, durant le cours de ses deux siècles d'existence. Dans ces dernières années, à mesure que la sublime dévotion du Saint-Rosaire s'accroît dans le monde, à l'invitation de l'illustre Pontife Léon XIII, les pèlerins affluent plus nombreux; nul doute qu'ils trouveront, dans Notre-Dame du Cap, une mère prête à les consoler et à les secourir. Le petit Manuel sera là pour aider leur piété, et pour mettre sur leurs lèvres et dans leurs cœurs les pensées, les inspirations du Pontife par excellence du Saint-Rosaire. Il se termine en effet par une neuvaine de méditations toutes tirées de la dernière Encyclique de l'illustre saint Pontife Léon XIII sur cette belle pratique.

Sa Grandeur Mgr Gravel, ainsi que Mgr Lafleche et M. le Vicaire Capitulaire de Montréal ont approuvé avec plaisir et louange le manuel du pèlerin. Après ces hautes approbations, et à raison de l'excellent mérite du manuel, rien d'étonnant qu'il ait reçu de tous ceux chargés du vénéré Sanctuaire un si bienveillant accueil, et nul doute que les pèlerins y puisent le doux aliment de leur piété.

CAROLUS.

# PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

## VICAIRE CAPITULAIRE

QUESTION.—Quel est l'effet *légal* des actes *officiels* d'un vicaire capitulaire faits pendant la vacance du siège épiscopal ?

*Instituteur.*

RÉPONSE.—Suivant le droit civil il n'y a aucune différence entre ces actes et ceux qui sont faits par l'évêque lui-même. Ils sont tous valides dès l'instant qu'ils sont conformes aux dispositions du droit canon.

## RÉVOCAION DE TESTAMENT

QUESTION.—La révocation d'un testament peut-elle être conditionnelle ?

*Clerc notaire.*

RÉPONSE.—Oui.

## CONSEILS DE LA REINE

QUESTION.—Qui a le pouvoir de nommer les conseils de la Reine ; est-ce le gouvernement fédéral ou sont-ce les gouvernements des provinces ?

*Etudiant.*

RÉPONSE.—Cette question constitutionnelle est très controversée. Les tribunaux de la province de Québec ne se sont jamais prononcés, je le crois du moins. La Cour d'appel de la province d'Ontario a décidé que chaque gouvernement a ce pouvoir. Le gouvernement fédéral va interjeter appel de ce jugement afin d'avoir l'opinion du Conseil privé.

## RÉVOCAION DE CONSEILLERS

QUESTION.—Il y a quelques jours le gouvernement Marchand a révoqué la nomination des conseillers municipaux de la municipalité du village de X et il a nommé d'autres conseillers en remplacement. La première nomination avait été faite par le gouvernement Flynn. En vertu de quelle loi une semblable révocation peut-elle être faite ?

*Joseph M.*

RÉPONSE.—Les révocations de conseillers municipaux peuvent être faites en vertu de l'article 329 du Code municipal. Cet article se lit comme suit :

329. Le lieutenant-gouverneur peut révoquer toute nomination de conseillers faite par lui et, s'il le juge à propos, remplacer ces conseillers par d'autres.

L'article 17, paragraphe 17, du Code civil a une disposition semblable. Voici ce paragraphe.

“ Le droit de nomination à un emploi ou office comporte celui de destitution.”

Voyez aussi l'article 10 du Code municipal.

## DECISIONS JUDICIAIRES

Nos tribunaux ont jugé dernièrement :

### 1o Vente

Que la vente d'un immeuble faite par un vendeur insolvable est nulle. (Cour d'Appel, Montréal, 1897, *Re Bean et Mercile.*)

NOTE.—Ce jugement confirme celui de la Cour Supérieure de Montréal.

### 2o Accident.—Dommages

Qu'une Compagnie de chemin de fer est responsable envers ses employés des accidents causés par sa négligence, même si une convention intervenue entre eux stipule qu'elle n'encourra aucune responsabilité. (Cour Supérieure, Montréal, 6 février 1897, *Re Brazel vs. La Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, Pagnuelo, juge.*)

### 3o Pension

Que la résolution du bureau de direction d'une institution financière, par laquelle une pension est accordée à un employé qui prend sa retraite, est l'équivalent d'une donation entrevifs. (Cour Supérieure, Montréal, *Re A. A. Trottier vs. La Banque du Peuple, Taschereau, juge.*)

### 4o Locateur et Locataire

Que, dans le cas de mutation d'un immeuble loué, les paiements futurs faits par le locataire à son locateur libèrent ce locataire quoique l'acquéreur lui ait fait signifier de ne payer qu'à lui-même. L'avis de la vente doit être donné par le locateur. (Cour de Recorder, Montréal, 10 avril 1897, *Re Lefebvre Vs Castellano, de Montigny, recorder.*)

### 5o Usure

Que la loi accordant la liberté de l'usure doit être appliquée quelqu'énorme que puisse être le taux de l'intérêt stipulé. (Cour Supérieure, Montréal, 10 mars 1897, *Re Lafortune Vs Michaud, Gill, juge.*)

NOTE.—Dans le cas jugé par la Cour Supérieure de Montréal l'intérêt stipulé était de *cinq pour cent par jour*, soit 1825 o/o par année.

Après avoir obtenu jugement, le demandeur a consenti à ne recevoir que son capital, l'intérêt légal et les frais du procès.

## USURE

On lit dans le *Prix Courant*, journal commercial publié à Montréal.

Il faut croire que la plaie de l'usure, bien connue, hélas ! au Canada, fait en Angleterre de cruels ravages, puisque le gouvernement a, de lui-même, constitué un comité d'enquête qui devra proposer des mesures pour errayer le mal.

En véritables oiseaux de proie qu'ils sont, les usuriers craignent la lumière du grand jour et les plus notoires d'entre eux ont cru prudent de mettre entre leurs rapaces personnes et le comité d'enquête la distance qui sépare le Royaume-Uni du continent.

La reine désire pour son année de jubilé des œuvres charitables avant tout. Nous pensons qu'il n'en est pas de meilleure que celle qui enlèverait à nos Shylocks modernes la légalité de leurs actes. Nous avons vu dernièrement un juge obligé, de par la loi, ou plutôt à cause de l'absence d'une loi contre l'usure, de donner gain de cause à un usurier qui réclamait 5 p. c. d'intérêt par jour à son débiteur. Nous avons déjà signalé ce fait révoltant. La loi doit protéger les faibles et, c'est véritablement un faible celui qui consent à sa ruine complète en empruntant quelques dollars, comme dans le cas précédent.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Le parlement discute actuellement un projet de loi relatif à l'usure. Il a été présenté par le Ministre de la Justice. Ce bill limite le taux de l'intérêt conventionnel. On sait que l'intérêt légal est de six pour cent par an.

### NOTARIAT

Les élections générales de la Chambre des Notaires, pour le dixième triennat, ont eu lieu le deuxième jour du mois de juin courant dans les divers districts de la province. Cette chambre se compose de 43 membres élus au scrutin secret par les notaires des différents districts. Chaque district envoie à la Chambre un ou plusieurs membres. En voici l'énumération : (1) Neuf pour Montréal ; — huit pour Québec ; — quatre pour Trois-Rivières ; — trois pour Saint-Hyacinthe ; — deux pour chacun des districts de Richelieu, Iberville, Joliette et Kamouraska ; — un pour chacun des districts d'Ottawa, Terrebonne, Montmagny, Beauce, Arthabaska, Saint-François, Bedford, Beauharnois, Rimouski et Gaspé ; — et un pour les districts unis de Chicoutimi et Saguenay.

Les neuf membres élus pour le district de Montréal sont MM. Léandre Bélanger, Adélarde Lemoyne de Martigny, Henri P. Pepin, James Lonergan, William McLennan, Pierre C. Lacasse, Cléophas E. Leclerc, notaires à Montréal, Joseph A. Chauret, notaire à Sainte-Geneviève, et Edouard A. Beaudry, notaire à Varennes.

Les huit membres élus pour le district de Québec sont MM. V. Wenceslas Larue, Louis Philippe Sirois, Jean A. Charlebois, Edward G. Meredith, Joseph E. Boily, notaires à Québec, J. Edmond Roy, notaire à Lévis, Napoléon E. Lacoursière, notaire à Saint-Casimir, et Octave H. Roy, notaire à l'Ancienne Lorette.

(1) Code du Notariat, 46 Victoria, chapitre 32, article 107. S. R. Q., article 3710.

## TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTREAL.

# LA CROYANCE AU SURNATUREL

Et son influence sur le progrès social. Essai historique et religieux, traduit de l'italien par Mme Louis Vismara, avec l'approbation de l'Auteur, sur la seconde édition, revue et augmentée.

1 vol. in-12..... \$0.90

Pour nous rendre compte de l'influence considérable que la croyance au surnaturel a exercée sur la société humaine, il est nécessaire de placer dans l'histoire les fondements de notre étude, en suivant la méthode positive qui se base sur l'expérience des faits. La recherche et l'observation de ces faits nous offrent le moyen le plus sûr, le plus satisfaisant et le plus indiscutable de réussir dans la poursuite de la vérité, à moins que notre jugement ne soit d'avance l'esclave de fausses théories et que le bon sens ne cède au désir de justifier sous de vains prétextes les préjugés de la passion.

Cette marche expérimentale est d'autant plus utile dans une étude comme la nôtre, qu'elle n'exige pas de l'esprit la sérénité de l'optimisme, ni le sacrifice de la vérité historique à l'édification du prochain.

On accuse d'abuser de la méthode positive les esprits qui, par cécité ou par coupable entêtement, se privent de la faculté de juger avec rectitude et indépendance. Certes, il n'y a pas de perversité de conscience et de morale qu'on ne puisse défendre au moyen des découvertes et des affirmations de la science. Mais si l'erreur possède des charmes irrésistibles, des aspects convaincants et même des récompenses et des consolations pour ses adeptes, quelle vraie et ineffable force de persuasion, quel amour n'inspire pas la vérité ? quelle joie ne réserve-t-elle pas à ses fidèles ?

Je ne me propose pas de faire précéder mes recherches de théorèmes scientifiques, ni d'affirmations gratuites et sans preuves ; je veux tirer de la réalité des faits les raisons nécessaires à l'appui de ma thèse. En conséquence, j'ai consacré la principale partie de mon étude à un coup d'œil historique sur les points principaux de la religion et de la civilisation ancienne et moderne. J'ai suivi l'ordre positif des temps et des événements, et mon récit s'inspire à la fois de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire civile, puisées l'une et l'autre à des sources autorisées.

La philosophie et la morale fourniront plus spécialement la matière des cinq derniers chapitres. La conclusion, synthèse de l'étude complète, contiendra la réponse au problème principal, dont la solution se tirera pour ainsi dire d'elle-même et comme une conséquence logique des prémisses religieuses et historiques.

Avant tout, je tiens à donner la signification précise des termes que j'aurai à employer dans le cours de cette étude.

Le mot *surnaturel*, dans son sens le plus étendu, peut signifier tout cet ordre d'idées et de réalités qui outrepassent les limites du

monde sensible et forment l'objet de la métaphysique. Et le philosophe, qui, de l'ordre des choses corporelles, s'est élevé à la spéculation des choses incorporelles, fait ici la distinction de l'être métaphysique idéal et de l'être métaphysique réel, en divisant la science en *philosophie* et en science divine ou *théologie*.

Mais on ne saurait déterminer d'une façon précise toute la portée des interprétations que ce mot présente dans la science moderne. En effet, d'après l'opinion des uns, le principe et le terme de chaque chose apportent avec eux le surnaturel, puisqu'ils se trouvent hors du temps et sont en quelque sorte la sortie de tout ce qui existe et son retour à la cause actuelle de l'être. Toutes les lois et toutes les forces de la nature manifestent les deux opérations de Dieu : l'acte créateur et la transformation ; d'où est venue l'erreur de confondre les mystères naturels avec les surnaturels, et de donner cette dernière appellation même à ce qui est seulement caché, à ce qui tient du prodigieux et de l'incompréhensible. Dans les phénomènes, les formes, les accidents de la nature, dans tout objet qui tombe sous nos sens et dont nous ignorons la cause et l'essence, au dedans comme au dehors de nous, partout où se rencontrent la matière, la vie et une intelligence qui observe et réfléchit, le sens intime montrera clairement au naturaliste et au rationaliste le surnaturel, si toutefois ils en admettent l'existence.

Je ne crois pas nécessaire d'insister davantage sur les diverses acceptions de ce terme. Je prends le mot *Croyance au Surnaturel* suivant l'idée chrétienne. Son objet, le *surnaturel*, ne peut avoir d'autre sens que celui que la foi lui donne.

J'exclus donc toute autre signification et j'entends par *Croyance au Surnaturel* la raisonnable et respectueuse adhésion de notre esprit aux vérités révélées de Dieu et conservées dans l'Écriture et la tradition, dont l'Église est la dépositaire et l'interprète.

Avec la lumière naturelle de la raison, l'homme, instruit par la vue du monde, peut bien arriver à la connaissance certaine de Dieu, principe et fin de toutes choses ; mais le Créateur a voulu, dans sa bonté et sa sagesse infinies, manifester son existence et ses volontés au genre humain par une autre voie, toute surnaturelle. Cette manifestation s'est faite de plusieurs manières prodigieuses, aux premiers hommes, aux patriarches, et principalement par le Verbe Incarné.

En vertu de cette révélation, ces vérités divines, qui d'elles-mêmes ne sont pas toutes inaccessibles à la raison humaine, peuvent, même dans l'état présent de notre existence, être facilement connues de nous avec une entière certitude. Ce n'est pas à dire que la révélation divine soit absolument nécessaire : elle est nécessaire seulement pour atteindre la fin surnaturelle à laquelle Dieu a élevé l'homme par sa grâce ; c'est-à-dire pour participer à la béatitude de Dieu lui-même, béatitude qui lui est propre et est infiniment au-dessus de toute intelligence créée.

La *croyance au surnaturel*, c'est-à-dire la *foi*, au sens chrétien du mot, est une persuasion de la vérité surnaturelle par laquelle l'intelligence et la volonté se soumettent entièrement à la parole de

Dieu. Ce n'est pas un esclavage de la raison à la croyance, c'est une soumission spontanée, demandée par la nature même de la raison, puisqu'elle est placée dans la nécessité ou d'admettre, même sans les comprendre, certaines conséquences inévitables des principes qu'elle reconnaît pour vrais, ou de renoncer aux principes eux-mêmes. Mais la foi est aussi une vertu surnaturelle à cause de l'effort que nous devons faire sur nous-mêmes pour croire aux vérités et aux commandements divins, qui sont en opposition avec nos mauvais penchants. Elle suppose donc une grâce accordée à l'homme, qui lui fait tenir pour vraies les vérités révélées de Dieu ; et cela, non par la force intrinsèque des vérités connues à la lumière de la raison, mais en vertu de l'autorité divine qui les a manifestées et exclut ainsi toute possibilité d'erreur.

L'Eglise, gardienne des enseignements divins, distingue essentiellement la science humaine et la foi divine, et défend de les confondre. Nés au sein de cette Eglise, nous devrions envisager comme une insulte à notre caractère de chrétien l'extension du nom de foi à ces croyances multiples et confuses, mêlées de tant d'erreurs, qui tinrent lieu de la vraie foi aux peuples oublieux de la révélation, ou ennemis de la doctrine catholique.

*Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême* : voici trois articles de notre croyance ; les séparer, c'est bouleverser l'enseignement dogmatique et empêcher tout catholique de tenter logiquement la conciliation des autres vérités révélées.

C'est à ce propos que Manzoni, dans son ouvrage *la Morale catholique*, remarque d'une façon piquante que " l'idée de foi et l'idée " de pluralité sont si opposées que le langage lui-même semble se " refuser à exprimer leur union ; on dira bien en effet : les diver- " ses religions, les diverses croyances, les diverses opinions reli- " gieuses, mais jamais : les diverses fois."

La doctrine catholique, fondée sur l'unité de la foi, trace exactement la ligne de démarcation entre la vérité et l'erreur, et ne permet pas de confondre la soumission raisonnable de l'intelligence à la parole divine avec la croyance incertaine et superstitieuse qui accuse chez les hommes de tous les temps le besoin suprême de religion qu'ils portent naturellement en eux-mêmes.

Il est pourtant vrai que même le sentiment religieux, malgré son caractère d'universalité et de nécessité dans les cœurs humains, souffre des exceptions.

Il en est qui sourient, qui hochent la tête en signe de compassion à l'égard de ceux qui se disent croyants ; ils vantent devant eux leur affranchissement de tout joug imposé par la foi à la raison, et montrent ainsi qu'ils ignorent tout à fait ce sens intérieur, inné, qui pousse l'homme à se soumettre à une foi religieuse. Des hommes de beaucoup d'esprit, voltairiens aimables et raffinés, opposent pendant toute leur vie aux assauts du surnaturel le bouclier invulnérable d'une joyeuse insouciance. Ils admettent bien que cette question s'impose à la société, mais ils n'en sentent pas le besoin pour eux-mêmes : elle n'a pas de prise sur leur sens

moral. Il y a des philosophes et des savants d'une doctrine éminente auxquels la science suffit : ils tirent des phénomènes psychologiques et physiques tout ce qui leur paraît nécessaire à l'exercice de la raison, et ils se contentent des preuves que le vrai leur offre sur ce terrain ; le surnaturel ne les regarde pas : toute leur tâche se résume dans l'étude de la nature. Il est des poètes, prodigieux mélange de fantaisie, de liberté, de passion, qui sont portés, suivant leur caprice, à une incrédulité tantôt sombre, tantôt sereine ; ils nient par raison esthétique : ils sont parfois panthéistes par indépendance artistique, révolutionnaires par goût de nouveauté morphologique.

Que leur importe si une foule d'intelligences inférieures, enchaînées derrière le char triomphal du génie, viennent se heurter aveuglément aux maux réels, aux doutes, aux folies, aux crimes que le poète fait et défait à plaisir, avec cette hardiesse habituelle qui le tient à l'abri des vulgaires catastrophes ? Ces hommes sont les menteurs les plus illogiques de l'impiété ; car, malgré les causes d'inconséquence et d'erreur qu'ils se forgent au nom de l'art, malgré la compassion que souvent ils excitent et la vaine terreur qu'inspire leur appareil théâtral, ils ont cela de bon que l'imagination elle-même, comme une propriété ingénue de la nature, les amène à quelque sentiment religieux, en dépit de leur incrédulité habituelle.

Faut-il des exemples ? Un seul suffira.

Le genre humain ne s'amuse pas toujours aux cavalcades des spectres et aux arguments bons tout au plus pour converser avec *les ours, la neige et les fées* ; et les plaisanteries irréligieuses d'Heine s'arrêtent lorsque frémit sur sa bouche le cri de l'âme qui, *maudite et damnée, rente Dieu est les anges* ; ailleurs il avoue, avec le simple et naïf bon sens d'*Atta Troll*, que, entre le ciel et la terre, il y a beaucoup de choses que le philosophe ne saurait expliquer ; il bénit le Christ qui réconcilie le monde en versant le sang de son cœur, et demande même aux ondes, aux vents, aux étoiles froides et indifférentes l'explication de l'ancienne et douloureuse énigme de la vie, pendant que rien dans tout l'univers ne répond à la vaine question de l'insensé : " D'où vient l'homme et où va-t-il ? "

Poètes, philosophes, incrédules à la mode, sceptiques indifférents, se suffisant à eux-mêmes, qui pourra jamais savoir si ces êtres étranges sont toujours de bonne foi et s'ils sont bien convaincus de leurs propres affirmations ? Qui pourra connaître à quel prix ils payent cette indépendance d'esprit si vantée. A la raison qui, par son titre même de raison, sait qu'elle doit se soumettre aux conséquences légitimes des principes incontestés auxquels elle ne peut pas renoncer, ils refusent le concours de la volonté dominée par l'orgueil, amollie par l'indifférence ou par d'autres causes. Ils ne s'aperçoivent pas que cette raison devient ainsi un navire sans boussole, abandonné aux caprices des vents et des flots, incapable d'éviter désormais les écueils et les abîmes. Ils n'écoutent pas le sentiment qui les pousse à chercher le bien hors de la nature, et la nature seule exerce sa puissance sur eux ; ils méconnaissent la

faculté qu'ils ont de s'élever au-dessus de la matière, et la matière pèse lourdement sur leur esprit, et son joug est plus écrasant que celui de la foi !

Inutile de dire que dans cette étude je n'ai pas cru devoir rappeler à chaque instant tous ces négateurs du surnaturel, bien qu'ils aient assurément le droit qu'on s'occupe aussi de leurs phénomènes psychologiques. En recherchant quelle a été l'influence salutaire de la croyance au surnaturel, c'est-à-dire de la Foi, sur la société humaine, il serait absurde de penser qu'on verra cette influence s'exercer avec la même heureuse efficacité sur les individus qui, de propos délibéré, nient l'existence du surnaturel.

Ceci établi, je me suis épargné dans le cours de l'ouvrage des avertissements et des répétitions fastidieuses.

J'ajouterai encore que parfois revenant à mon étude les oreilles pleines des discours de tous ces libres penseurs, frappée d'un jugement erroné, d'un sarcasme spirituel et frivole, d'une expression de suprême insouciance, jetés là pour couper court à toute controverse religieuse et restés plus profondément gravés dans mon esprit, je me suis arrêtée parfois sur des points qui n'entraient peut-être pas nécessairement dans le développement de mon sujet. J'en voudrais donner cette excuse : de semblables digressions sont en quelque sorte l'apologie de la vérité que j'ai entendu malmené et tourner en dérision avec tant d'ignorance ; elles pourraient, il me semble, servir de réponse aux objections et aux préjugés les plus à la mode aujourd'hui contre la religion. Dans ce cas, examiner un peu plus longuement le sujet donné, exprimer certaines idées qui s'associent indirectement à celles qui ont un étroit rapport avec la question, devient un irrésistible besoin, car la conscience fait craindre parfois un blâme plus grave que celui d'être trouvé trop prolix : celui d'avoir évité par paresse un travail nécessaire.

J'ai entendu parfois des gens habiles, de fins esprits, taxer, à mots couverts, d'"ignorant," celui qui, dans une des discussions habituelles sur la Révélation et sur l'Église, à bout d'arguments et sûr de son fait, conclut par un passage de l'Évangile cité à propos. — " Si vous faites de la dialectique de cette façon, n'en parlons plus ! " et le geste d'impatience de l'interrompéur disait clairement : " Pauvre imbécile ! jette-toi à travers les philosophes " avec quatre paroles apprises dans le catéchisme des enfants !... "

— Mais au nom du ciel, chers messieurs, qu'attendez-vous d'un pauvre chrétien ? qu'il vous démontre sur-le-champ, aussi clairement que *deux et deux font quatre*, que toute l'évidence géométrique de la vérité est dans sa tête et tout le néant de l'erreur dans la vôtre ? que le bon Dieu lui est apparu dans son unité et sa trinité et lui a montré les portes de la vie éternelle ouvertes à deux battants ? que les morts sont ressuscités pour lui dire ce qu'il y a dans l'autre monde ? que Jésus-Christ a appelé de nouveau saint Pierre et lui a répété intégralement, en présence et pour le seul bon plaisir de cet homme, les fameuses paroles que vous ne voulez admettre ni dans saint Jean, ni dans saint Mathieu ?

Un chrétien vous exposera en vain mille raisons plus convaincantes les unes que les autres; il ne vous donnera jamais la foi et la soumission à la croyance. Ce n'est pas lui qui peut vous les donner, c'est Dieu lui-même, s'est l'Esprit-Saint qui seul donne à tous cette intime douceur dans l'adhésion et dans la croyance à la vérité.

En maints endroits je me demandais : Quelle impression feront toutes ces affirmations de choses mille fois dites et redites, qu'il faut absolument laisser telles quelles dans leur vieille simplicité, sous leur forme consacrée de demandes et de réponses du catéchisme et de récits de l'histoire sainte? quelle impression feront-elles en face de ces nouvelles objections si sérieuses et si pénétrantes, en face de ces subtilités devant lesquelles vous restez mortifiés, interdits, ne sachant plus que répondre à vos contradicteurs, de crainte qu'ils ne vous rient au nez? Mais, regardez bien, cette erreur qu'on vous débite sous le nom de haute nouveauté, comme elle est vieille, insipide, ridicule dans sa fatuité et futile dans sa prétendue supériorité scientifique! — Et puis, comme la répugnance que nous avons à admettre certains faits de l'Écriture ressemble à la répugnance que nous éprouvons à admettre certaines vérités philosophiques qui nous révèlent la misère de notre nature. Ne nous laissons donc pas ébranler; n'enivrons pas à l'incrédulité la vantardise de faire exécuter un tour de force à la raison, quand nous savons que notre humble et antique foi a seule le moyen de sauver la raison de ses propres périls.

Cette foi à laquelle conduisent, surtout pour les intelligences supérieures, le désir de la vérité et la pureté d'intentions dans sa recherche, est un don ineffable de Dieu et la preuve la plus sage et la plus magnifique de son amour pour les hommes. C'est une prévoyance paternelle, au moyen de laquelle il contraint, pour ainsi dire, la créature intelligente à reconnaître son Créateur; une grâce qui élève notre nature au-dessus d'elle-même et jusqu'à la familiarité divine; un lien de salut, avec lequel Dieu rattache à lui toutes les âmes qui ne sont pas sourdes à la voix du bien, mais désireuses de le mettre en pratique. Cette foi, dans son essence et dans son efficacité sur l'esprit de l'homme, doit être étudiée avec d'autant plus d'amour et de gratitude qu'elle est elle-même un prodige de l'amour divin. Il ne paraîtra donc pas étrange que mon étude prenne quelquefois la forme plus naturelle d'un sentiment poétique, et que le cœur lui vienne en aide dès que le raisonnement hésite sur la solution d'un problème qui n'est pas de sa compétence, où bien dès qu'il n'a pas l'impulsion nécessaire pour s'élever au-dessus des contradictions qui troublent à la surface l'ordre providentiel des choses.

La froide raison dans laquelle ne passe jamais un souffle d'amour est une lande stérile qui ne laisse pas éclore une seule idée bien-faisante pour l'humanité. Les faits les plus étonnants n'éveillent en elle aucun enthousiasme; tout y demeure improductif, la vérité comme l'erreur, et dans les philosophes mêmes qui s'appliquent à dépouiller de tout sentiment leur propre pensée, l'austère impassivité

bilité avec laquelle ils croient devoir procéder dans leur étude semble plutôt une illusion de leur imagination.

Quelques apologistes du Christianisme, — je ne parle pas des plus éminents, — ont présenté le monde ancien comme divisé en deux camps : celui des païens impies, et celui des fils de Dieu justifiés par la grâce ; ces deux camps irréconciliables, sans rapport commun, marchent l'un et l'autre par des voies opposées, sans pouvoir jamais se rencontrer.

Ce système est particulièrement en contradiction avec l'esprit des Saints et des premiers écrivains de l'Eglise. Plus profondément pénétrés de la charité du Christ, ils voient en tout temps dans la société païenne non pas une légion maudite, destinée à se perdre derrière la bannière de Satan, mais une famille déshéritée, qui s'est détachée de l'alliance fidèle du Très-Haut et n'a pas encore été amenée à la réconciliation. Dans ces écrivains plus éclairés, dans ces Saints plus enflammés de charité, prédomine cette tendre compassion, je dis plus, cette sympathie pacifique envers les Gentils et la persuasion que le peuple est, par sa nature même, chrétien ; ce caractère est la marque spéciale du troisième Evangile et des Actes des Apôtres.

Nous sommes touchés d'entendre, par exemple, le martyr Justin appeler *chrétiens* les anciens philosophes Héraclite et Socrate. Nous sommes émus à la légende de saint Grégoire le Grand délivrant par ses prières l'âme de Trajan des peines infernales ; cette légende a son origine dans ce fait que le saint pontife était tellement rempli de vénération pour l'empereur ami de la justice, que, passant devant la colonne trajane, il se sentait attendre jusqu'aux larmes et priait pour le repos de l'âme de l'illustre païen.

Personne n'ignore combien le Moyen-Age vénérât les sages de l'antiquité, à qui la foi seule, disait-on, avait manqué pour être chrétiens ; comment ne serions-nous pas frappés de la soudaine et bienfaisante lumière qui vient éclairer nos doutes si pénibles au sujet de ceux qui ne nous sont pas unis par la même foi religieuse, et que cependant nous aimons et estimons grandement pour leur bonté et leurs mérites purement humains ? Saint Augustin ne nous montre-t-il pas les philosophes païens confirmant de leurs paroles les vérités augustes de la Cité de Dieu ?.....

Cette bienveillante indulgence, qui, dans les âmes saintes, est vraiment l'affection que la charité prodigue aux pauvres et aux orphelins de la grande famille religieuse, a toujours éveillé en moi une admiration et une tendresse profondes. Si du moins il m'était donné de faire passer dans mes écrits quelques-uns de ces sentiments avec la même vérité et la même force qu'ils parlent à mon âme !

Dans cet ouvrage, la démonstration est divisée en deux parties : la première est *négative* : elle montre les dommages irréparables et les défauts de la société ancienne privée de la révélation, la seconde est *positive* et établit les immenses bienfaits du Christianisme.

Quant à l'efficacité de la Croissance au Surnaturel, s'il semblait

que je lui en attribue trop dans les différentes branches du savoir et de l'activité humaine, en rapportant à cette efficacité tout ce qui concerne le progrès social, je soutiendrai de mon mieux les raisons de mon opinion, d'après l'idée de la civilisation chrétienne qui dirige toute mon étude.

Que l'on tienne compte de cette intention surtout là où les principes que j'ai professés ne seraient pas convenablement appliqués à l'objet d'une si importante recherche, faute de science ou d'érudition historique et critique. Cette recherche, je l'entreprends avec la conviction de défendre une bonne cause, avec l'espoir et la hardiesse qu'elle fait naître même en celui qui ne trouverait pas en soi la force et le courage d'une telle entreprise.

## TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DE MGR R. ANGELI A L'AUTEUR AU NOM DE N. S. PÈRE LE PAPE LÉON XIII.  
LETTRE DE MGR FR. SALA A L'AUTEUR ET APPROBATION DE L'ARCHEVÊQUE DE MILAN.  
APPROBATION DE MGR P. COULLÉ, ARCHEVÊQUE DE LYON.  
LETTRE DE MGR P.-J. GEAY, EVÊQUE DE LAVAL, A MGR LOUIS VISIARA.  
INTRODUCTION.

### CHAPITRE Ier

LE CHRISTIANISME CONSIDÉRÉ COMME FAIT HISTORIQUE DANS LE MONDE ANCIEN.

SOMMAIRE. — Prééminence du Christianisme dans l'histoire. — L'âme de l'homme est naturellement chrétienne. — Témoignage des Pères de l'Eglise. — Religion patriarcale. — Première corruption de la foi et des mœurs. — Le déluge. — Restauration du monde. — La prophétie de Noé à son accomplissement dans l'histoire. — Confusion des langues et dispersion des peuples. — Commencement de l'idolâtrie. — Vocation d'Israël.

### CHAPITRE II

LES RELIGIONS PAIENNES, LA PHILOSOPHIE ET LA CIVILISATION ORIENTALES.

SOMMAIRE. — Aspect de la civilisation orientale. — Sa forme la plus ancienne, c'est le monothéisme. — La théorie hypothétique de l'animisme et du fétichisme n'a aucune base dans l'histoire. — La science moderne vient à l'appui du fait historique et universel de la Révélation; elle prouve l'antériorité du monothéisme dans les religions les plus anciennes et réfute la supposition des religions nationales. — Les religions anciennes se corrompent d'abord en passant du monothéisme au polythéisme. — La nature déifiée obscurcit l'idée de la divinité. — De quelle façon l'étude moderne de la science et de l'histoire comprime des religions peut servir à la découverte de la vérité. — Le brahmanisme. — A la science religieuse de l'Inde manque l'idée de l'essence et de la providence divines. — Origine des systèmes philosophiques indiens, leurs tendances, leur but. — La base de ces systèmes est le matérialisme. — L'athéisme de Kaïla et l'ibrahisme de Gotama. — La doctrine du Vedanta. — Lutte entre l'idéalisme et le sensualisme, avènement tardif du scepticisme dans la philosophie indienne. — Le mysticisme y domine. — L'école théiste de Pantanjali. — Le Bouddhisme. — Sa philosophie. — Raisons qui font douter que le Bouddhisme ait jamais été une religion. — Morale du Bouddhisme. — Véritable esprit de la doctrine de Bouddha. — Son influence salutaire sur les peuples de l'Orient. — Ses transformations et ses rapports avec le Christianisme. — La philosophie chinoise. — Confucius. — Lao-tseu. — La théologie chinoise n'éclaire pas l'idée de la divinité. — La morale chinoise répugne au progrès de la civilisation. — Le théisme de l'Inde persan et sa morale. — La civilisation et la religion de l'Egypte. — Conclusion touchant l'efficacité de la religion naturelle sur la société ancienne.

## CHAPITRE III

## LA CIVILISATION GRECQUE.

**Sommaire.** — Caractère de la civilisation grecque et de la mythologie qui fleurit en elle. — Les croyances religieuses se fondent sur la poésie. — Passage de la mythologie à la philosophie. — Époques de la philosophie grecque. — Les Ioniens et les Doriens. — Thalès et l'école Ionique. — Démocrite. — Pythagore et l'école Italique. — Philolaüs. — L'école Éléatique. — Observations sur les débuts de la philosophie grecque. — Les sophistes. — Socrate, sa doctrine et sa méthode. — Platon et Aristote. — La morale socratique. — La morale aristotélicienne. — Il manque à la philosophie grecque la véritable idée de la personnalité humaine et de la volonté libre. — L'ignorance des destinées humaines après la mort est une cause d'incertitude continuelle dans les anciennes doctrines. — La raison philosophique dut se plier à la croyance du mythos. — La volonté libre et le sentiment furent absorbés par le principe rationnel. — La force de Socrate et les divines souffrances du Christ. — Socrate accusé de superstition. — Pourquoi la philosophie des Grecs n'est pas arrivée à posséder la vérité d'une façon stable. — Dans cette philosophie, on rencontre le progrès d'une loi naturelle et d'une règle de l'art. — La civilisation grecque décroît avec la nation. — Caractère de l'art hellénique. — La Grèce également manqua la véritable idée du progrès. — Quelles sont les conquêtes que vante la raison détachée du dogme divin dans cette nouvelle phase de la civilisation, et de quelle manière la source des premières vérités philosophiques peut se découvrir, même à l'égard du progrès, dans la révélation primitive. — Importance attribuée par les Pères de l'Église à la raison humaine dans le paganisme. — Les lumières naturelles ne suffirent pas à sauver la philosophie grecque. — Décadence de l'Académie et du Lycee. — Les Stoïciens et les Épicuriens. — La canonique d'Épicure. — Morale stoïcienne et ses aberrations. — Le scepticisme de la Nouvelle Académie. — Le mysticisme alexandrin et les sectes philosophico-religieuses. — Theodicée de Plotin. — Comment l'abus de la parole est un caractère évident qui distingue la spéculation philosophique de la révélation surnaturelle. — L'éloquence de Plotin. — Contradictions dans lesquelles il tombe. — Dangereuses conséquences morales du mysticisme des néoplatoniciens. — L'école d'Alexandrie se livre aux pratiques théurgiques. — Sa décadence. — Proclus. — Fin de l'école d'Athènes. — Observations et conclusions sur la civilisation, la religion et la philosophie de la Grèce.

## CHAPITRE IV

## LA CIVILISATION LATINE.

**Sommaire.** — Origine et caractère de la cité romaine et de sa religion. — La fondation de Rome. — Le culte des dieux familiers et le polythéisme. — Les premières formes de la civilisation latine dépendent des idées religieuses. — L'idée de Dieu grandit à mesure que se développe l'intelligence humaine. — Caractère du polythéisme à Rome. — La cité et le droit étaient fondés sur la religion. — Le progrès du droit romain atteste un perfectionnement de la nature, d'après un modèle idéal et divin. — Effets de la civilisation grecque transportée à Rome. — La démembration politique et la corruption des mœurs viennent s'ajouter à l'affaiblissement des croyances anciennes. — Ce que l'on entend par la vertu des Romains. — L'irreligion à Rome est l'effet et la cause de l'immoralité. — Le bien-être matériel n'atténue pas les plaies de la société romaine. — De quelle manière existaient à Rome la justice et la liberté. — Corruption de la femme et de la famille. — La misère des enfants trouvés. — Les écrivains latins. — Cicéron. — Excès de la morale stoïcienne, impossibilité de la pratiquer, ses incertitudes et son insuffisance. — Immoralité des Romains dans la vie privée. — Le *Manuel* d'Épicurète. — Les historiens et les poètes latins. — Horace, Virgile et Lucrèce. — Conclusions touchant l'efficacité morale des premières croyances religieuses dans la constitution de la cité romaine, et comment elles ne servirent pas à préserver de la corruption la civilisation latine.

## CHAPITRE V

LES MAUX CAUSÉS PAR LE PAGANISME, ET LA RÉGÉNÉRATION OPÉRÉE PAR LE CHRIST.

**SOMMAIRE.** — Etat malheureux de l'homme lorsqu'il s'est éloigné de Dieu. — Les moyens naturels ne suffirent pas pour atteindre la grandeur et le bonheur tels que le paganisme les concevait. — La force et l'unité politiques ont été impuissantes pour sauver la nation romaine de la dissolution. — La science de la nature et la philosophie avec les principes du paganisme n'ont pas correspondu aux besoins de l'esprit humain. — Coup d'œil sur le progrès de la civilisation ancienne au temps de la chute de Rome. — Désordre moral de l'homme privé de ses rapports avec le surnaturel — L'homme n'est pas parvenu à expliquer avec sa raison seule la cause finale de l'univers. — Le sentiment religieux humain seul ne peut pas produire la véritable religion. — Ce sentiment retombe dans l'égoïsme. — La religion naturelle se fortifiait en vue de l'utilité morale. — Inconvenance de la religion considérée exclusivement sous l'aspect de l'utilité. — Dans la religion et dans la sagesse païennes domine l'orgueil engendré par la faute originelle. — La diffusion de la lumière surnaturelle fut, chez les païens spécialement, empêchée par la morale corrompue et par la sensualité. — L'homme créé pour Dieu a été éloigné de lui par le souci prédominant des choses matérielles. — Les erreurs de la métaphysique ancienne ont été préjudiciables même aux sciences physiques. — Nécessité de la restauration par Dieu du surnaturel dans le monde. — Pour quels motifs Dieu permit la prévarication du paganisme. — L'insuffisance de la philosophie païenne montre le bienveillant dessein de la Divinité qui rend nécessaire à l'homme le recours à la foi. — Rapports entre l'ordre surnaturel et l'ordre naturel. — Voies providentielles qui préparent dans la société la restauration évangélique. — Avènement du Christianisme. — Le Verbe divin se révèle infini. — La régénération chrétienne n'aurait pu s'accomplir sans l'intervention divine. — Le Sauveur se manifeste Dieu en opérant le renouvellement spirituel de l'humanité. — Effets de la prédication évangélique et bienfaits de la Rédemption. — Observations sur la transformation morale et civile opérée par le surnaturel chrétien.

## CHAPITRE VI

L'EFFICACITÉ DE LA CROYANCE AU SURNATUREL DANS LE JUDAÏSME.

**SOMMAIRE.** — Le surnaturel considéré comme fait social. — Efficacité de la foi divine sur le peuple hébreu, dans le culte, dans les lois, dans le gouvernement, dans les entreprises nationales. — L'histoire et la religion hébraïques sont des figures de la loi évangélique et de l'Eglise. — Châtiment de Moïse. — La force politique des Israélites est dans la foi. — La prospérité de leur nation est favorisée par la religion. — La littérature hébraïque. — La poésie des Psaumes. — Dans l'ancienne et dans la nouvelle loi, les croyants sont les hommes spirituels. — Comment les miracles sont un argument de la foi. — Mérite de la volonté et de l'intelligence du croyant. — Excellence de la loi de Moïse fondée sur la notion du vrai Dieu. — Motif pour lequel Moïse n'a pas enseigné explicitement l'immortalité de l'âme. — La Révélation préserva les Hébreux de l'idolâtrie. — En vertu de leur foi ils ont possédé une religion substantiellement immuable. — Le surnaturel de la Bible reconnu par Pascal. — Israël voit s'accomplir même les promesses temporelles faites à sa foi. — Les croyances hébraïques s'appuyaient sur des faits positifs. — Marche progressive que Dieu a tenue dans sa Révélation. — Sublimité des dogmes et du récit bibliques, lumières spirituelles qui en découlent. — La condamnation du genre humain à la douleur et au travail trouve une explication raisonnable dans le châtement divin, mitigé par la miséricorde. — La loi du progrès humain est instituée d'après la loi divine du travail. — La sentence de mort prononcée par le Créateur ne renferme pas l'idée du néant. — Harmonie de la raison avec la foi. — La foi hébraïque fut une anticipation de la science. — Le progrès du savoir est en harmonie avec la Révélation.

## CHAPITRE VII.

## L'EFFICACITÉ DU CHRISTIANISME DANS LES ORIGINES DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE.

SOMMAIRE. — Époques du Christianisme et son action civilisatrice dans le Moyen-Age développé dans la civilisation moderne. — Le salut du genre humain est uniquement l'œuvre de Jésus-Christ. — Luttes du Christianisme contre le polythéisme et la science païennes. — Réformes produites par l'esprit chrétien dans les institutions païennes. — Le Christianisme institue l'éducation du peuple. — A son nouvel idéal le Christianisme joint aussi une vertu active pour opérer les réformes morales de la société. — De quelle manière l'Église a obtenu l'abolition de l'esclavage, et comment ce bienfait lui est entièrement dû. — L'esprit et les caractères qui distinguent la supériorité de la civilisation européenne dérivent du surnaturel de sa religion. — La rédemption morale de la femme. — Le célibat religieux et les bons effets qui du monachisme découlent dans la société. — C'est du Christianisme qu'est venue la morale domestique qui ennoblit les mœurs du Moyen-Age. — L'indépendance des Barbares n'aurait pas été d'elle-même un élément de progrès social, mais elle l'est devenue sous l'influence de l'Église. — Même dans la société moderne, l'idée du devoir manquera d'efficacité si elle ne s'appuie sur les principes de la morale chrétienne; la " *Morale catholique* " de Manzoni développe elle aussi cette vérité. — Le principe du libre arbitre et la conscience éclairée par la morale chrétienne sont les facteurs les plus efficaces de notre civilisation. — Nécessité d'une institution, gardienne permanente des dogmes religieux, qui est l'Église catholique. — Esprit de charité qui pousse l'Église à s'immiscer dans les choses temporelles. — Perpétuité du Catholicisme; sont ordre hiérarchique et juridique inaltérable. — Les véritables principes de l'autorité, du droit, de la liberté et du progrès dans la civilisation européenne sont les conséquences naturelles des principes et des institutions religieuses du Christianisme.

## CHAPITRE VIII

## L'INFLUENCE DU CHRISTIANISME SUR LE PROGRÈS INTELLECTUEL DE L'EUROPE.

SOMMAIRE. — Impulsion donnée à la pensée humaine par les vérités surnaturelles reconnues. — Rectitude communiquée à la raison par les dogmes chrétiens. — Caractère qui distingue la civilisation du Moyen-Age des civilisations antérieures. — Direction donnée à la philosophie par l'Église. — Saint Bernard. — Saint Thomas. — Le développement de l'intelligence européenne a été théologique. — Accord scientifique et religieux dans la Scolastique. — Le mysticisme chrétien. — La philosophie de la Renaissance. — Le libre examen. — Observation sur les conséquences de la philosophie qui refuse l'appui de la Révélation. — L'idéalisme au XVII<sup>e</sup> siècle et la restauration philosophique opérée par Descartes. — Spinoza et Malebranche. — Efficacité de la foi sur la raison et dangers évitables de la raison indépendante. — Pascal. — Unité des intelligences dans la philosophie chrétienne. — Le rationalisme au XVIII<sup>e</sup> siècle et ses conséquences. — Controverse du surnaturel avec la nature. — Achèvement moderne du positivisme et du rationalisme. — La vérité surnaturelle a éclairé pour la science les vérités naturelles. — Léonard de Vinci. — Effets de l'esprit chrétien dans la littérature et dans les arts. — Nouveaux caractères et nouvel idéal de la littérature. — La critique et la philosophie de l'histoire appartiennent entièrement à la littérature chrétienne. — La première impulsion du commerce et de l'industrie européenne remonte aux Croisades. — Influence des principes religieux sur le progrès social.

## CHAPITRE IX

## NÉCESSITÉ ET EFFETS DU SURNATUREL DANS L'ESPRIT HUMAIN.

SOMMAIRE. — L'évolution morale et historique de l'homme considéré comme individu. — Avancement positif des sciences physiques et historiques. — Négation du progrès de la philosophie et des doctrines morales et religieuses. — Com-

ment s'explique la contradiction incessante qui accompagne la vie progressive de la religion et de sa morale. — L'esprit humain, qui tend au surnaturel, arrive à satisfaire ce besoin au moyen de la Foi. — La Foi est nécessaire pour la pratique du bien, surtout lorsque s'amointrit l'impulsion de l'activité humaine. — Conditions morales qui réclament plus spécialement le secours de la Foi. — L'homme a besoin de la religion pour se vaincre soi-même et se résigner au malheur. — Argumentation erronée du matérialisme qui méconnaît la vertu du secours religieux dans les défaillances physiques et psychiques de l'homme. — Le surnaturel élève et éclaire les esprits. — Combien est injuste et fautive l'accusation de pessimisme que l'on fait au christianisme.

CONCLUSION

---



---

# SAINT AUGUSTIN

Par AD. HARTZFELD

Un vol. in-12..... \$0.50

---



---

# SAINTE CLOTILDE

Par G. KURTH

Un vol. in-12..... \$0.50

Ces deux volumes sont les premiers d'une série intitulée "Les Saints", dont la direction a été confiée à M. HENRI JOLY. Afin de donner une idée exacte de l'esprit de cette publication, nous reproduisons ici quelques passages de la lettre adressée aux auteurs qui doivent prêter leur concours à cette œuvre :

Monsieur,

Je suis chargé de remercier les écrivains qui ont bien voulu promettre leur concours à la prochaine publication d'une série de volumes intitulée *Les Saints*. Je dois en même temps leur rappeler les idées échangées sur les intentions, sur l'esprit, sur la méthode qui semblent devoir présider à leurs travaux et, dans la mesure nécessaire, en assurer l'unité...

Dans une lettre des plus remarquables sur la véritable manière d'écrire les vies des saints, Mgr Dupanloup ne craignait pas de dire qu' "il y a bien peu de vies de saints écrites comme elles devraient l'être." — Les unes, disait-il, "sont composées comme des romans ;" d'autres sont dues à "de violents panégyristes qui ne savent que louer à outrance, manquent de dignité, souvent de vérité, ... qui altèrent déplorablement, en voulant l'ordonner, la vraie figure du saint." — "C'est encore, dit-il, un défaut capital et trop commun aux hagiographes de nous représenter les saints si dépouillés de tout ce qui est humain, qu'on se demande vraiment si c'est bien là un homme, un fils d'Adam, de chair et d'os comme nous." Il n'admettait cependant pas qu'on les abordât uniquement avec "la passion archéologique," en prenant leurs vies comme de simples "matières à des études d'antiquaire et d'érudit." Ce que finalement il réclamait, le voici :

“ Avant tout et par-dessus tout l'amour du saint ; puis une étude approfondie de son âme et de sa vie, dans les sources, dans les documents contemporains ; puis la peinture de cette âme, de ses luttes, de ce qui furent en elle la nature et la grâce ; tout cela tracé avec simplicité, vérité, noblesse, pénétration profonde et vivants détails, de telle sorte que le saint et son temps soient fidèlement représentés, mais que le saint cependant ne disparaisse jamais sous les faits collatéraux de l'histoire, et reste toujours, dans le récit, au premier plan ; des faits vrais, authentiques, précis, mais groupés avec art et habilement disposés, dans un ordre savant qui prépare et éclaire tout ;...” la précaution de “ faire parler souvent le saint lui-même, sans quoi tout ce qui est personnel et vivant disparaît, et alors tous les saints se ressemblent ;... un style enfin simple, grave, ému, pénétrant.”

Que de pareilles qualités aient été assez souvent réunies dans nos ouvrages dignes d'être étudiés, nous sommes bien loin de le méconnaître. Nous sommes les premiers à rendre plein hommage aux travaux si considérables et si neufs de MM. Wallon et Marius Sèpet, de MM. les abbés Fouard, Le Monnier, Vacandard, de Nos Seigneurs Bougaud et Lagrange, de la Carmélite qui a écrit l'admirable vie de sainte Thérèse, sans oublier surtout la vie de sainte Elizabeth de Hongrie par Montalembert. Mais toutes ces œuvres sont ou en de gros in-4° ou en deux volumes. On a jugé qu'il serait opportun de présenter de chacun de nos grands saints un portrait vivant, renfermé dans un cadre plus restreint, de manière à attirer l'attention et peut-être à réformer les idées d'un beaucoup plus grand nombre de lecteurs...

HENRI JOLY.

Paris, le 2 janvier 1896.

## ONT DEJA PROMIS LEUR CONCOURS

MM.

- PAUL ALLARD, auteur de *l'Histoire des persécutions*.  
 D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, de l'Institut, professeur au Collège de France.  
 A. AUDOLLENT, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Clermont.  
 DUC DE BROGLIE, de l'Académie française.  
 PRINCE EMMANUEL DE BROGLIE, lauréat de l'Académie française.  
 R. P. BROU, S. J.  
 HENRY COCHIN, député du Nord.  
 ABBÉ CONDAMIN, docteur en lettres, professeur à l'Université catholique de Lyon.  
 COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française.  
 ALEXIS DELAIRE, secrétaire général de la Réforme sociale.  
 LÉON DOREZ, ancien membre de l'École de Rome, attaché à la Bibliothèque nationale.  
 PAUL FABRE, professeur à la Faculté des Lettres de Lille.  
 E. FLORNOY, conseiller municipal à Nantes.  
 FONSEGRIVE, professeur de philosophie au lycée Buffon.  
 LÉON GAUTIER, de l'Institut, professeur à l'École des Chartres.  
 GOYAU, ancien membre de l'École de Rome, agrégé d'histoire.  
 JEAN GUIRAUD, ancien membre de l'École de Rome, agrégé d'histoire.  
 HATZFELD, professeur honoraire de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.  
 CLO D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.  
 D'HERGUES, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.  
 C. HUIT, docteur en lettres, lauréat de l'Institut.  
 IMBART DE LA TOUR, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.  
 HENRI JOLY, ancien professeur à la Sorbonne et au Collège de France.  
 ABBÉ KLEIN, professeur à l'Institut catholique de Paris.  
 GODFROY KURTH, professeur à l'Université de Liège.  
 R. P. LARGENT, de l'Oratoire.  
 ABBÉ LÉPITRE, docteur en lettres, professeur à l'Université de Lyon.  
 ABBÉ LE MONNIER, curé de Saint-Ferdinand des Terrés.

- ABBÉ LESÊTRE, *curé de Saint-Etienne du Mont.*  
 A. DE MARGERIE, *doyen de la Faculté catholique des Lettres à Lille.*  
 ABBÉ MONIER, *de la Compagnie de Saint-Sulpice, supérieur de l'École des Hautes études ecclésiastiques.*  
 A. PÉRATÉ, *ancien membre de l'École de Rome, agrégé des Lettres.*  
 PETIT DE JULLEVILLE, *professeur à la Sorbonne.*  
 ABBÉ PIAT, *agrégé de philosophie, professeur à l'Institut catholique de Paris.*  
 PINGAUD, *professeur à la Faculté des Lettres de Besançon, correspondant de l'Institut.*  
 PUECH, *maître de conférences à la Sorbonne.*  
 ROY, *professeur à l'École de Chartres.*  
 MARIUS SEPET, *bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.*  
 R. P. SERTILLANGE, *des Frères-Prêcheurs.*  
 R. P. SUAU, S. J.  
 THAMIN, *professeur suppléant au Collège de France.*  
 THUREAU-DANGIN, *de l'Académie française*  
 R. P. DE LA TREMBLAYE, *supérieur de la Maison des Bénédictins de Paris.*  
 ABBÉ URBAIN, *docteur ès lettres, lauréat de l'Académie française.*  
 HENRI WELSCHINGER.

## LES VIES DÉJÀ DISTRIBUÉES SONT CELLES DE

L'apôtre SAINT PAUL, SAINT ATHANASE, CLÉMENT D'ALEXANDRIE, SAINT CYPRIEN, SAINT IRÉNÉE, SAINT BASILE, SAINT JEAN CHRYSOSTOME, SAINT GRÉGOIRE DE NAZANZE, SAINT AMBROISE, SAINT JÉRÔME, SAINT AUGUSTIN, SAINT BENOÎT, SAINT AUGUSTIN D'ANGLETERRE (*dit le moine AUGUSTIN.*) SAINT COLUMBA, SAINTE CLOTILDE, SAINTE ODILE (*patronne de l'Alsace*), SAINT GRÉGOIRE LE GRAND, SAINT HENRI, SAINT GRÉGOIRE VII, SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY, SAINT BERNARD, SAINT LOUIS, SAINT ANTOINE DE PADOUÉ, SAINT THOMAS D'AQUIN, SAINT BONAVENTURE, le Bx BERNARDIN DE FELTRE, JEANNE D'ARC, SAINT IGNACE DE LOYOLA, SAINT FRANÇOIS DE BORGIA, SAINTE CATHERINE DE SIENNE, SAINT ANTONIN DE FLORENCE, SAINT VINCENT FERRIER, SAINT FRANÇOIS RÉGIS, SAINTE THÉRÈSE, SAINT FRANÇOIS DE SALES, SAINTE CHANTAL, SAINT VINCENT DE PAUL, LOUISE DE MARILLAC, (Mme LEGRAS), le Bx J.-BAPTISTE DE LA SALLE, etc.

Il sera publié, de plus, un volume qui aura pour titre : *Psychologie des Saints.*

---

NOUVEAUTÉ

# TRINIDAD

JOURNAL D'UN MISSIONNAIRE DOMINICAIN

DES ANTILLES ANGLAISES

Par le R. P. COTHONAY

1 fort vol. grd in-8..... \$1.00

# L'ENFANT EFFRAYÉ

LÉGENDE DU MANOIR DE HILTON.

Une fatale nouvelle s'était répandue des rives de la Tamise à celles du Solway, et avait porté, d'abord l'inquiétude, puis le désespoir, au foyer de toutes les familles de la libre Angleterre. Le bâtard de Normandie, suivi de ses barons, de ses chevaliers et d'une armée nombreuse, était débarqué à Pevensey, et, non loin de là, aux champs d'Hastings, il avait vaincu en bataille rangée le roi Harold et l'armée saxonne ; puis, s'avançant vers Londres, il s'était fait couronner à Westminster roi d'Angleterre. Le royaume d'Alfred et d'Edouard-le-Confesseur appartenait désormais au fils illégitime de ce sauvage duc de Normandie, que la haine des peuples avait surnommé Robert-le-Diable ; les Saxons, avilis et vaincus, allaient devenir esclaves sur leur propre héritage, car le nouveau roi Guillaume avait, dit-on, livré à ses compagnons d'armes, le royaume qu'ils venaient de conquérir. Ainsi s'accomplissaient les anciennes prophéties, ainsi s'expliquaient les funestes visions qui, au lit de mort, avaient assailli le roi Edouard, alors que, plein de douleur, il s'écriait : " Le Seigneur a tendu son arc ; le Seigneur a préparé son glaive ! il le brandit comme un guerrier ; son courroux se manifestera par le fer et la flamme ! " C'était là ce que présageait cette comète qu'on avait vue apparaître dans les cieux, la chevelure étincelante ; le

moment qui devait faire pleurer les mères était arrivé, et déjà un grand nombre d'entre elles gémissaient, parce que le fruit de leurs entrailles n'était plus ; car, sur la pleine d'Hastings étaient tombés les plus nobles, les plus valeureux d'entre les Saxons. Parmi eux on comptait les seigneurs de Hilton, le père et ses deux fils, race noble entre les plus nobles, qui faisait remonter son origine jusqu'à ces jours obscurs de l'histoire où Hengist et Horsa abordèrent aux rivages britanniques. Ils étaient tombés, le belliqueux et sage vieillard, ses fils, blonds, beaux et braves, non loin de leur maître, non loin de Harold ; et leurs cadavres, confondus parmi la multitude des morts, n'avaient pas été ramenés à l'antique demeure de leurs ancêtres, pour y reposer dans la sainte chapelle bénie par saint Cuthbert lui-même.

Seule au manoir, entourée de ses serviteurs en deuil, Hilda de Hilton avait reçu la fatale nouvelle, et attendait les nouveaux malheurs que tout faisait présager à la race des vaincus.

Huit jours s'étaient écoulés depuis que la nouvelle du couronnement du duc Guillaume était parvenue à Hilton, lorsque les serviteurs de Hilda, épouvantés, vinrent lui annoncer qu'un corps nombreux d'hommes d'armes s'avançait vers sa demeure, précédé par la bannière aux trois lions, emblème des ducs de Normandie

La jeune fille priait et pleurait au fond d'un oratoire, accablée par le sentiment de son isolement et de son impuissance, terrifiée par l'image des périls dont elle était environnée. Elle se leva, chancelante, et descendit dans la cour, où ses valets et ses femmes, les regards plongés au fond d'une sombre avenue de chênes, épiaient l'arrivée de l'ennemi. La résistance était inutile, impossible : que pouvaient, contre un ennemi vaillant et superbe, quelques vieillards et quelques femmes ? Les défenseurs du manoir, les protecteurs de l'orpheline, étaient couchés sur l'herbe sanglante du champ de bataille ; elle était seule, sans protecteur visible, et abritant sous sa faible main les serfs désarmés, et un enfant, fils unique de son frère, dernier rameau de la race des Hilton, qui s'attachait à sa robe, et se cachait, effrayé à demi, sous les plis de son voile.

Les sons éclatants de la trompette annoncèrent l'arrivée des Normands ; on vit poindre au loin leurs casques triangulaires, leurs lances brillantes ; la terre sonna sous les pas de leurs chevaux bardés de fers, et l'escadron arriva devant les palissades qui défendaient le manoir. L'appel prolongé des clairons retentit comme un signal de mort ; Hilda rassembla son courage, et, tenant par la main le petit Wilfran, franchit le seuil de sa maison et marcha vers la palissade. Déjà les soldats normands avaient arraché quelques pieux, et le commandant de la troupe, qui semblait attendre avec impatience que cette brèche fût ouverte, la franchit et alla droit vers Hilda. C'était un

homme d'un âge mûr, d'une figure violente et sombre. Sa visière relevée cachait son front sillonné de cicatrices, mais laissait voir ses yeux bleus, au regard farouche, qui s'arrêtaient sur Hilda avec une expression qui fit monter la rougeur à ses joues pâlies par les larmes et les insomnies. Elle avait baissé les yeux vers la terre, immobile, muette ; mais tout à coup elle tressaillit en sentant la main lourde du Normand s'abattre sur son épaule, et en l'entendant, de sa voix dure, lui dire en français, langue qu'elle entendait un peu :

— De par mon redouté seigneur, le roi Guillaume, je prends possession de ce domaine qu'il m'a concédé, et vous, belle saxonne, je vous prends pour femme ; car, en levant la lance pour mon seigneur, je lui ai demandé une femme et des terres : je trouve ici l'un et l'autre... Plantez ma bannière, vous autres, en signe de possession.

Elle leva vivement la tête, comme si la foudre fût tombée auprès d'elle, et, d'une voix où la fierté combattait avec la crainte, elle répondit :

— Vous pouvez vous emparer de ces terres et de ce manoir, puisque la force a remplacé le droit ; mais pour moi, je suis une fille chrétienne et libre... vous n'avez nulle puissance sur moi.

Il la regarda avec ironie :

— Je n'ai pas de droits ? et quel droit avaient donc Vigot, Lacy, Boutteville, Basset, qui se sont emparés des héritières de Wathcof, de Frithrick, de Siward et d'Exetiv ? Quel droit avaient les palefreniers et les valets d'armée qui ont pris pour

femmes tant de riches et belles saxonnes ? Je t'offre un meilleur sort : tu partageras ma couche ; mais en portant mon nom et en vivant comme mon épouse, sur l'héritage de tes pères. Sois prudente et sage, jeune fille, et rends-moi grâce au lieu de me braver.

— Te rendre grâce ! s'écria-t-elle, te rendre grâce, à toi, qui viens ici couvert du sang de mes compatriotes, de mes proches, de mes amis, que sais-je?... peut-être de mon père et de mes frères ! Unir ma main à la tienne ! Recule-toi, homme ! Je te laisse ces biens, tu auras ce gagnage, pour parler ta langue ; mais moi, je me retire au monastère de Notre-Dame d'Ely... Je vivrai pauvre plutôt que de partager tes biens ; je n'aurai point de postérité, plutôt que de t'avoir pour époux ; j'obéirai à la dernière des serves, plutôt que de t'obéir à toi, orgueilleux et sanguinaire soldat... laisse-moi, laisse-moi, te dis-je !

Elle ne put échapper à son étreinte, et sa main couverte d'un gantelet de fer, retenait et brisait le bras blanc de la jeune Saxonne. Il la regardait avec une colère railleuse, pendant qu'elle se débattait comme le pauvre oiseau embarrassé dans un piège : les Normands riaient d'un rire cruel, et les serfs tremblants n'osaient aller au secours de leur maîtresse... Seul, le petit Wulfran, le visage enflammé, les yeux étincelants, quitta le voile de sa tante dans lequel il s'était tenu caché, courut vers le Normand et le frappa de ses petits poings, en s'écriant avec fureur :

— Ne fais pas de mal à ma tante Hilda, misérable lâche !

je te tuerai, lorsque je serai grand ! ôte ta main, laisse-la libre !

Toute la colère du Normand se tourna vers le petit garçon. Il lâcha Hilda, saisit son poignard et le leva sur la tête de l'enfant, qui le regarda d'un œil ferme et courroucé.

— Ah ! vipère ! s'écria-t-il, tu siffles de bonne heure !

L'action allait suivre la parole, la lame tranchante effleurait la tempe de Wulfran, lorsque Hilda se jeta à genoux, saisit et baisa les deux mains du chevalier, en s'écriant : — Ne le tuez pas ! — d'une voix qui entra comme un glaive dans le cœur de tous ceux qui l'entendaient.

— A une condition ! répondit le chevalier ; deviens ma femme sur l'heure, et l'enfant vivra ; si tu me refuses, mes soldats le frapperont de leurs baudriers jusqu'à ce qu'il meure ; tu le verras, et tu n'en seras pas moins mienne. Choisis !

— Refuse, ma tante ! s'écria le courageux enfant, ne sois pas la femme de cet homme cruel.

— Ah ! ah ! fit le Normand avec un rire sardonique, venez, vous autres, et faites votre devoir...

Deux soldats, au signe de leur chef, s'emparèrent aussitôt de Wulfran, le dépouillèrent et le frappèrent cruellement de leurs courroies armées de boucles et d'ardillons d'acier. L'enfant ne dit mot ; mais le sang coula. A cette vue, Hilda frémit et s'inclina aux genoux de son bourreau :

— Grâce, dit-elle, faites-moi mourir pour lui !

— Non, je t'épouse, répondit le Normand.

(A suivre)